

**Riposte
globale du
Système des
Nations Unies
face à la
COVID-19**

Sauver des
vies, protéger
les sociétés,
reconstruire
en mieux

JUIN 2020



Nations
Unies

Table des matières

RESUME	5
RIPOSTE GLOBALE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES FACE A LA COVID-19	13
I. LA REPONSE SANITAIRE	15
II. PROTEGER LES VIES ET LES MOYENS DE SUBSISTANCE : REPONSE SUR LE PLAN HUMANITAIRE, SUR LE PLAN DES DROITS HUMAINS ET SUR LE PLAN SOCIOECONOMIQUE	22
III. AIDE AUX PAYS ET AUX POPULATIONS LES PLUS TOUCHES	33
IV. RECONSTRUIRE EN MIEUX	42
V. MOBILISATION DE RESSOURCES	45

Résumé

Soixante-quinze ans après la fin de la dernière guerre mondiale, l'humanité se retrouve à nouveau prise dans un combat mondial. Cette fois, les êtres humains se battent ensemble face à un ennemi commun : la maladie à coronavirus, ou COVID-19. La pandémie a rapidement fait des centaines de milliers de victimes, infecté des millions de personnes, perturbé l'économie mondiale et suscité une peur omniprésente dans l'avenir.

L'Organisation des Nations Unies s'est pleinement mobilisée très rapidement, en prenant la tête de la riposte sanitaire mondiale, en poursuivant et en élargissant la vision d'une aide humanitaire qui sauve des vies, en mettant en place des instruments permettant de réagir rapidement face aux retombées de la pandémie sur le plan socioéconomique et en définissant un vaste programme d'action sur tous les fronts. Elle a également fourni un soutien opérationnel aux gouvernements et à d'autres partenaires dans le monde entier.

Aujourd'hui, forts de plusieurs mois d'expérience, de bonnes pratiques et de précieux enseignements, nous publions cette vue d'ensemble en forme d'historique de la riposte

orchestrée par l'Organisation des Nations Unies. On y trouvera une description des grandes orientations que nous avons données, des leçons tirées et du soutien apporté jusqu'à présent – ainsi que des mesures qu'il sera crucial de prendre pour sauver des vies, protéger les sociétés et reconstruire en mieux. On y verra la voie à suivre pour mettre au point une riposte globale face à la COVID-19 et organiser le relèvement en ne laissant personne de côté et en remédiant aux facteurs de fragilité et aux lacunes qui nous ont précisément rendu si vulnérables face à la pandémie. On y trouvera aussi des pistes pour favoriser la résilience face aux chocs futurs, en particulier ceux qui seront liés aux changements climatiques, et pour remédier aux graves inégalités systémiques qui ont été si tragiquement mises à nu par la pandémie.

La pandémie n'est pas qu'une crise sanitaire ; c'est une crise économique, une crise humanitaire, une crise de sécurité, et une crise des droits humains. Elle a touché tout le monde, nos familles, nos sociétés. La crise a mis en évidence les fragilités qui existent au sein des nations et entre elles. Il n'est pas exagéré de dire que notre riposte doit consister à remodeler et à réinventer les

structures mêmes des sociétés et la manière dont les pays coopèrent au nom du bien commun. Pour sortir de cette crise, il faudra adopter une approche mobilisant la société dans son ensemble, le gouvernement dans sa totalité et le monde entier dans un esprit de compassion et de solidarité.

Une riposte du système des Nations Unies à trois volets

Depuis le début de la pandémie, l'ONU a poursuivi une stratégie axée sur trois piliers :

1. Une réponse sanitaire à grande échelle, coordonnée et globale, guidée par [l'Organisation mondiale de la Santé](#) (OMS) et le [Plan stratégique de préparation et de riposte](#). Dans le cadre de cette riposte, l'Organisation des Nations Unies soutient [les efforts déployés en vue du développement d'un vaccin contre la COVID-19, d'outils de diagnostic et de traitements](#) qui soient abordables et accessibles à tout le monde, partout. L'Organisation des Nations Unies met également en place une coordination internationale et un appui opérationnel aux niveaux mondial, régional et national, et soutient l'intensification des opérations de préparation et de riposte des pays.
2. Un effort de grande envergure pour traiter les aspects [socioéconomiques](#) et humanitaires de la crise ainsi que ceux touchant aux droits humains, en mettant l'accent sur la nécessité de sauver des vies, de faire en sorte que les services vitaux restent accessibles, de veiller à ce que les ménages survivent, les entreprises s'en sortent, les chaînes d'approvisionnement fonctionnent, les institutions soient solides, les services publics marchent et les droits humains restent au premier rang des priorités. Cela comprend l'organisation de la réponse humanitaire immédiate à l'appui des personnes les plus vulnérables dans les pays les plus vulnérables, auxquelles doit être dispensée une assistance vitale grâce au [Plan de réponse humanitaire global](#). Cela comprend également l'appel à la conception d'un plan de relance représentant au moins 10 % du produit intérieur brut mondial, ainsi que l'offre d'un soutien massif aux pays en développement, comprenant un gel de la dette, une restructuration de la dette et un soutien accru par le biais des institutions financières internationales. Il est également essentiel d'empêcher toute augmentation de la violence à l'égard des femmes et des filles et d'y remédier le cas échéant.
3. Un processus de relance qui permette de reconstruire en mieux. La sortie de cette crise est l'occasion de s'attaquer à la crise climatique, aux inégalités, à l'exclusion, aux lacunes des systèmes de protection sociale et aux nombreuses autres fragilités et injustices qui ont été mises en évidence. Au lieu de revenir à des systèmes et des approches non durables, nous devons passer à l'énergie renouvelable, à des systèmes alimentaires durables, à

l'égalité des genres, à des filets de sécurité sociale plus solides, à la couverture sanitaire universelle et à un système international capable qui donne des résultats cohérents et universels – en prenant le Programme de développement durable pour guide.

Façonner la riposte

Une science solide, des données fiables et des analyses sont essentielles pour permettre l'élaboration des politiques et la prise de décisions, en particulier pour informer les choix difficiles qui s'imposent pendant une pandémie. L'Organisation des Nations Unies favorise la constitution d'une base de connaissances en mobilisant son expertise pour examiner les divers impacts de la pandémie et en offrant des informations et des conseils pertinents.

Des [notes de synthèse](#) sont disponibles sur :

- *Les groupes de population rencontrant des difficultés particulières*, notamment les enfants, les personnes âgées, les femmes (y compris les victimes de la violence domestique), les personnes en situation de handicap, les réfugiés et les migrants ;
- *Les régions connaissant des difficultés particulières*, notamment l'Afrique, les États arabes (à venir), l'Amérique latine (à venir) et l'Asie du Sud-Est (à venir) ;

- *Des domaines thématiques clefs* : les femmes et l'égalité des genres ; la santé mentale, les droits humains, la sécurité alimentaire, le monde du travail, les villes (à venir), le tourisme (à venir), l'éducation (à venir), les soins de santé universels/la préparation (à confirmer).

D'autres notes de synthèse seront publiées selon que de besoin.

Appuyer la mise en œuvre de la riposte

Le système des Nations Unies réunit également les décideurs et décideuses et mobilise ses chaînes d'approvisionnement, ses moyens, son expertise et ses capacités dans le monde entier pour faciliter la [riposte à la COVID-19](#).

- L'ensemble du système des Nations Unies s'est mobilisé pour aider l'OMS à exécuter sa riposte sanitaire en distribuant des fournitures médicales ; en formant du personnel de santé ; en renforçant les capacités de test et de traçage ; en empêchant la propagation du virus, en particulier parmi les populations particulièrement vulnérables, notamment dans les camps, les prisons et les centres de détention ; diffuser largement l'information sur les mesures à prendre pour empêcher et endiguer la propagation de l'épidémie ; et appuyer la planification et la prise de décisions en ce qui concerne la riposte à l'échelle nationale.

INITIATIVES POLITIQUES MONDIALES ET STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES

Initiatives politiques du Secrétaire général

19 juin	Le monde du travail et de la COVID-19
9 juin	L'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition
3 juin	La COVID-19 et les personnes en situation de déplacement
21 mai	Campagne vérifiée sur des informations factuelles fiables au sujet de la COVID-19
20 mai	L'impact de la COVID-19 en Afrique
13 mai	La COVID-19 et la nécessité d'agir pour préserver la santé mentale
8 mai	Appel contre la haine et la xénophobie
6 mai	Inclusion du handicap dans la riposte à la COVID-19
1 mai	L'impact de la COVID-19 sur les personnes âgées
23 avril	COVID-19 et droits humains : réagissons ensemble !
17 avril	Dettes et COVID-19 : une action mondiale et solidaire
16 avril	L'impact de la COVID-19 sur les enfants
9 avril	L'impact de la COVID-19 sur les femmes
5 avril	Appel contre la violence de genre dans le contexte de la COVID-19
31 mars	Responsabilité partagée et solidarité mondiale : gérer les retombées socioéconomiques de la COVID-19
23 mars	Appel à un cessez-le feu mondial

Stratégies opérationnelles conjointes mises en oeuvre dans le cadre de la riposte par la famille des Nations Unies et ses partenaires

1 - LA RIPOSTE À LA COVID-19

Objectifs stratégiques

- 1 Organiser rapidement la coordination internationale et le soutien aux opérations
- 2 Renforcer les opérations liées à la préparation et à la riposte des pays
- 3 Accélérer la recherche et l'innovation prioritaires

Partenaires

Plus de 200 
gouvernements, organisations internationales et non gouvernementales, instituts de recherche et entreprises

Ressources nécessaires

1 740 millions 
de dollars nécessaires dont 1 022 millions de dollars (59 %) reçus ou promis au 24 juin

2 - HUMANITAIRE : PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE GLOBAL

Objectifs stratégiques

- 1 Endiguer la propagation de la pandémie de COVID-19 et réduire la morbidité et la mortalité qui y sont associées
- 2 Diminuer la détérioration du capital humain et des droits humains, de la cohésion sociale et des moyens de subsistance
- 3 Protéger, aider et défendre les réfugiés, les personnes déplacées, les migrants et les communautés vulnérables

Partenaires

Plus de 60 
organisations internationales et non gouvernementales

Ressources nécessaires

7 320 millions 
de dollars nécessaires dont 1 440 millions de dollars (19,7 %) reçus ou promis au 24 juin

3 - DÉVELOPPEMENT : CADRE D'INTERVENTION SOCIOÉCONOMIQUE DE L'ONU

Objectifs stratégiques

- 1 Protéger les services et les systèmes de santé pendant la crise
- 2 Protéger les personnes : protection sociale et services de base
- 3 Protéger les emplois, les petites et moyennes entreprises et le secteur informel
- 4 Faciliter la riposte macroéconomique et la collaboration multilatérale
- 5 Soutenir la cohésion sociale et la résilience des populations

Partenaires

Plus de 165 
institutions nationales dans des pays et territoires ou des équipes de pays des Nations Unies sont présentes

Ressources nécessaires

1 000 millions 
de dollars nécessaires pour les 9 premiers mois de la riposte, dont 49 millions de dollars (5 %) ont été obtenus

- Le Secrétaire général utilise son pouvoir de rassemblement et de plaidoyer pour mobiliser les dirigeantes et dirigeants mondiaux sur des questions cruciales telles que la coopération en vue de trouver un vaccin, le financement et l'allègement de la dette – y compris lors du plus grand rassemblement de dirigeants mondiaux que l'on ait vu depuis le début de la pandémie, le 28 mai.
- Les missions de maintien de la paix mettent en place une série de mesures d'atténuation afin de pouvoir continuer à protéger les communautés vulnérables, tout en veillant à préserver la sûreté, la sécurité et la santé de tous les membres du personnel des Nations Unies, et en assurant la continuité des opérations.
- Les organisations humanitaires viennent déjà en aide à plus de 100 millions de personnes dans le monde et accordent une grande priorité à la continuité de cette aide vitale qu'elles apportent, tout en soutenant l'action plus large du système des Nations Unies face à la pandémie.
- Cadre du système des Nations Unies pour le développement : le système des Nations Unies aide les pays dans cinq grands domaines : les services de santé ; la protection sociale ; l'emploi ; les mesures de relance fiscales et financières ; et la cohésion sociale et la résilience des populations. La durabilité environnementale est un fil conducteur de ces axes de travail.
- Les équipes de pays des Nations Unies se sont mobilisées pour permettre une riposte fructueuse et cohérente à la pandémie, en collaboration avec les gouvernements, les institutions financières internationales et d'autres partenaires pour entreprendre des évaluations rapides de l'impact de la pandémie sur le plan socioéconomique et mettre en œuvre des solutions rapides en mode « urgence développement ».

LIENS VERS LES RIPOSTES À LA COVID-19 DES ENTITÉS DES NATIONS UNIES

[UNICEF](#) ; [PNUD](#) ; [UNESCO](#) ; [PAM](#) ; [FAO](#) ;
[OMS](#) ; [PNUE](#) ; [ONU DC](#) ; [FNUAP](#) ;
[ONU-HABITAT](#) ; [ONU-Femmes](#) ; [OIT](#) ; [HCR](#) ;
[OIM](#) ; [OMI](#) ; [UIT](#) ; [FIDA](#) ; [ONUDI](#) ; [OMT](#) ; [UPU](#) ;
[OMPI](#) ; [ONUSIDA](#) ; [UNITAR](#) ; [UNRWA](#) ; [AIEA](#) ;
[OACI](#) ; [Banque mondiale](#) ; [FMI](#)

- Les entités des Nations Unies aident les gouvernements et leurs partenaires par des recommandations et des conseils sur les mesures à prendre dans les domaines suivants : la santé publique, l'aviation, le transport, le tourisme, la technologie, l'approvisionnement et la sécurité alimentaires, l'agriculture et une multitude d'autres domaines touchés par la pandémie.

Permettre la riposte

Le système des Nations Unies se mobilise de bien d'autres façons pour traiter les dimensions clefs de l'urgence

et pour créer des conditions dans lesquelles toutes les personnes – en particulier celles qui se trouvent dans des situations précaires – peuvent être aidées.

[Cessez-le-feu mondial et diplomatie](#) : Dans son appel à un cessez-le-feu mondial, publié le 23 mars, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a exhorté les parties belligérantes aux quatre coins du monde à renoncer aux hostilités. Cet appel a trouvé un large écho et a été approuvé par près de 180 États Membres, plus de 20 mouvements armés et autres entités, diverses organisations régionales, des chefs religieux, des organisations non gouvernementales et plus de 800 organisations de la société civile. Les représentants et envoyés spéciaux des Nations Unies poursuivent leurs efforts pour faire taire les fauteurs de troubles et veiller à ce que les déclarations de bonnes intentions donnent lieu à des cessez-le-feu durables. Le 5 avril, après avoir relevé que la violence ne se cantonnait pas aux champs de bataille, le Secrétaire général a également lancé un appel mondial en soulignant la nécessité de mettre fin à toutes les violences contre les femmes, partout, y compris dans les foyers. Cet appel a été accueilli favorablement, notamment par 146 États Membres qui y ont répondu et qui se sont engagés à inclure la prévention et la répression de la violence contre les femmes dans leurs plans nationaux de riposte à la COVID, ainsi que par la société civile.

[Campagne « Vérifié »](#) contre la désinformation : parallèlement à la pandémie, le monde connaît une infodémie de désinformation – une guerre contre la science, une montée de la stigmatisation, un tsunami de haine et une recrudescence d'efforts pour exploiter les jeunes qui passent plus de temps en ligne. La nouvelle initiative de l'ONU, baptisée « Vérifié », a pour but de diffuser des contenus clairs, indéniables, et de combattre les mensonges à l'aide de conseils et de solutions fondés sur des faits. [EPI-WIN](#), le réseau d'information de l'OMS sur les épidémies, fournit des ressources et des mises à jour régulières à l'intention aussi bien du grand public que des professionnels de la santé, des voyages et du tourisme, du monde des affaires, de l'alimentation et de l'agriculture.

Financer la riposte

Outre les appels spécifiques aux entités des Nations unies, il existe trois grands plans d'intervention chiffrés à l'échelle du système, avec les appels qui les accompagnent, qui guident ce que nous faisons, en tant qu'Organisation, pour soutenir les personnes sur le terrain :

Le [Plan stratégique pour la préparation et la riposte](#), pour répondre aux besoins immédiats en matière de santé. Ce plan a été élaboré par l'OMS et ses partenaires et est financé par les budgets des gouvernements, le [Fonds central pour les interventions d'urgence](#) et le Fonds de solidarité de l'OMS pour la lutte contre la COVID-19, qui est ouvert aux entreprises et aux particuliers. Il couvre les coûts de la riposte de l'OMS

pour 2020 mais n'inclut pas ce dont les gouvernements ont besoin pour financer leurs plans nationaux.

➤ **Ressources nécessaires :**
1,74 milliard de dollars jusqu'en décembre 2020

➤ **Ressources collectées à ce jour :** 1 022 millions de dollars, promesses de dons au 24 juin comprises

Le [Plan de réponse humanitaire global](#) pour atténuer les impacts de la COVID-19 dans plus de 63 pays très vulnérables, qui est régulièrement mis à jour. Le plan est coordonné par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires avec plus de 60 partenaires du Comité permanent interorganisations, dont le PAM, la FAO, l'OMS, l'OIM, le PNUD, le FNUAP, ONU-Habitat, le HCR et l'UNICEF, et complète les appels du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des organisations non gouvernementales.

➤ **Ressources nécessaires :**
7,32 milliards de dollars

➤ **Ressources collectées à ce jour :** 1,44 milliard de dollars au 24 juin

Le [Fonds des Nations Unies pour la riposte à la COVID-19 et le relèvement](#), pour la riposte et le relèvement socioéconomique dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Si une part importante du portefeuille de 17,8 milliards de dollars au titre des programmes de

développement durable est réorientée pour faire face aux besoins liés à la COVID-19, des fonds supplémentaires sont nécessaires. Le Fonds soutient la mise en œuvre rapide, au niveau national, du cadre du Groupe des Nations Unies pour le développement durable pour la riposte socioéconomique immédiate à la COVID-19. Il a été élaboré en avril 2020, à la suite de l'appel à la solidarité mondiale lancé par le Secrétaire général.

➤ **Ressources nécessaires :** 1 milliard de dollars pour les neuf premiers mois

➤ **Ressources collectées à ce jour :**
49 millions de dollars

Assurer la poursuite de la riposte sur la durée

Le monde est encore dans la phase aiguë de la pandémie, et des seconds pics ont déjà lieu en certains endroits. Il faudra prendre des mesures sanitaires de grande envergure et déployer des efforts dans de nombreux domaines pendant des mois et des années. Pour venir à bout de ce défi, il faudra pouvoir compter sur une volonté politique peu commune, des niveaux de financement sans précédent et des sommets de solidarité rarement atteints au sein des pays et entre eux. L'Organisation des Nations Unies continuera de consulter les États Membres et toutes les parties prenantes pour examiner la meilleure façon de maintenir l'effort sur le long terme, y compris les dispositions politiques et institutionnelles qui pourraient être nécessaires pour mener à bien cette entreprise multilatérale immense et complexe.

FAITS SUR LE SOUTIEN DE LA FAMILLE DES NATIONS UNIES SUR LE TERRAIN

au début de juin

COORDINATION MÉDICALE

134 pays

coordonnant avec l'OMS la préparation et la riposte stratégiques à la pandémie de COVID-19



COORDINATION MÉDICALE

>108 pays

aidés à former des plans sanitaires nationaux et enregistrant leurs besoins financiers sur le portail des partenaires de l'OMS



COORDINATION MÉDICALE

80 pays

partageant des demandes de ressources et coordonnant les expéditions via le portail d'approvisionnement de l'OMS



APPUI MÉDICAL

36 pays

mettant en oeuvre les Études Unité de l'OMS sur les tendances en matière de transmission, la gravité, la séroprévalence, 75 pays prévoient de commencer



APPUI MÉDICAL

20 pays

mettant en oeuvre la surveillance sentinelle recommandée par l'OMS (GISRS) pour la COVID-19



APPUI MÉDICAL

16 pays

appliquant la plateforme clinique recommandée par l'OMS et 26 autres pays prévoient de commencer



APPUI MÉDICAL

>100 équipes

médicales d'urgence déployées pour soutenir les partenaires nationaux par des conseils médicaux techniques



APPUI MÉDICAL

60 experts

de santé hautement spécialisés qui aident les autorités nationales à répondre aux défis complexes en matière de riposte médicale



SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ

2,44 milliards

de personnes informées sur la COVID-19 au moyen de messages concernant les mesures de prévention et l'accès aux services de santé



SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ

3 millions

de personnes inscrites dans plus de 90 cours sur la COVID-19



SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ

1,9 million

de travailleurs et travailleuses sanitaires et communautaires formés à la détection appropriée des cas sur le terrain



SOUTIEN DE COMMUNAUTÉ

Équipements de protection individuelle distribués

à plus de 540 000

travailleurs et travailleuses sanitaires dans les établissements de santé et les communautés



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MÉDICAL

>250 millions

d'équipements de protection individuelle déjà achetés et le seront au début du mois de juin



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MÉDICAL

10 millions

de tests de diagnostic et de kits de collecte déjà achetés et en cours d'expédition, avec des millions d'autres sous un délai de 6 semaines



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MÉDICAL

8 hubs aériens

établis dans le monde entier et plus de 280 envois cheminés par avion vers plus de 110 pays au début du mois de juin



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MÉDICAL

Plus de **69 000 m³**

de fournitures médicales doivent être expédiées sur 6 semaines jusqu'en juillet, ce qui équivaut à plus de 100 cargaisons d'avion au total



RIPOSTE FACE À LA CRISE

>60 partenaires

parmi les organisations internationales et non gouvernementales réunis dans le plan de réponse humanitaire



RIPOSTE FACE À LA CRISE

64 pays

rapidement ciblés comme ayant besoin d'une assistance d'urgence prioritaire à l'aide du cadre de risques INFORM pour la COVID-19



RIPOSTE FACE À LA CRISE

155 millions

d'enfants auxquels ont été dispensé un enseignement à distance ou à domicile



RIPOSTE FACE À LA CRISE

45 millions

d'enfants, de parents ou de personnes s'occupant de tiers ayant reçu une aide en matière de santé mentale ou un soutien psychosocial



RIPOSTE FACE À LA CRISE

28 millions

de personnes recevant des articles et services



RIPOSTE FACE À LA CRISE

14 millions

de ménages touchés par la COVID-19 recevant des aides pécuniaires plurisecteurs à titre humanitaire pour pouvoir satisfaire leurs besoins essentiels



RIPOSTE FACE À LA CRISE

12 millions

de ménages profitant d'une assistance sociale supplémentaire fournie par les gouvernements avec l'appui de la famille des Nations Unies



RIPOSTE FACE À LA CRISE

Mise à disposition de moyens sûrs et accessibles de signaler des cas d'exploitation ou des atteintes sexuelles pour

3 millions

d'enfants et d'adultes



RIPOSTE FACE À LA CRISE

100 vols

effectués au début de juin pour aider les membres de jusqu'à 260 organisations à accéder à des zones dans le besoin



BESOINS DE FINANCEMENT

Financement à hauteur de **56 %**

du Plan stratégique de l'OMS pour la préparation et la riposte, dans le cadre duquel un montant de 1,7 milliard de dollars est demandé pour appuyer des éléments clés de la riposte médicale



BESOINS DE FINANCEMENT

Financement à hauteur de **20 %**

du Plan de réponse humanitaire global, dans le cadre duquel un montant de 7 milliards de dollars est demandé pour faire face aux besoins humanitaires dans le monde entier



BESOINS DE FINANCEMENT

Financement à hauteur de **5 %**

du Cadre socioéconomique de l'ONU, dans le cadre duquel 1 milliard de dollars est demandé pour les neuf premiers mois de la riposte



Source: Rapports de situation (mai/juin) de l'OMS, de la Cellule interorganisations de la chaîne d'approvisionnement, de l'UNICEF (au 28 mai), du PAM, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du DCO et d'autres.

Riposte globale de l'Organisation des Nations Unies face à la COVID-19

Soixante-quinze ans après la fin de la dernière guerre mondiale, le monde se retrouve une nouvelle fois dans un combat mondial, mais cette fois, c'est l'humanité tout entière qui combat un ennemi commun. La maladie à coronavirus (COVID-19) est causée par un coronavirus récemment découvert, dont les caractéristiques ne sont pas encore totalement connues. Au 24 juin, plus aucun pays n'avait échappé à la pandémie, qui a fait plus de 470 000 victimes, avec 9 millions de cas. Chaque jour, quelque 126 000 nouveaux cas sont confirmés et l'on doit déplorer plus de 4 300 nouveaux décès.

La pandémie n'est pas qu'une crise sanitaire. Il s'agit fondamentalement d'une crise humaine. Personne n'est épargné. Aucun individu, aucun secteur, aucune société n'a été épargné. Aucune économie n'en sort indemne. Certaines des populations les plus vulnérables ont subi des effets disproportionnés. La manière dont nous réagissons face à cette crise – qui voit l'humanité tout entière confrontée à une même menace à laquelle il faut répondre de toute urgence – aura des conséquences pour nous et pour les générations futures.

Pour sortir de cette crise, il faudra adopter une approche mobilisant la société dans son ensemble, le gouvernement dans sa totalité et le monde entier dans l'unité et dans un esprit de compassion. Faire preuve de solidarité mondiale dans le cadre de la riposte n'est pas seulement un impératif moral, c'est une nécessité pratique dans un monde interconnecté, où aucun et aucune d'entre nous n'est en sécurité tant que nous ne le sommes pas tous.

La riposte de l'Organisation des Nations Unies et ses trois volets

Depuis le début de la pandémie, l'Organisation des Nations Unies a lancé une riposte en trois volets.

1. Premièrement, une réponse sanitaire à grande échelle, coordonnée et globale, guidée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Plan stratégique pour la préparation et la riposte, mettant l'accent sur la solidarité avec les pays en développement et accordant une attention particulière aux personnes

les plus exposées. L'accès universel à la santé est un bien public mondial essentiel et la maîtrise de la pandémie est le principal objectif du relèvement mondial. En fin de compte, nous avons besoin d'un vaccin contre la COVID-19, d'outils de diagnostic et de traitements abordables, sûrs, efficaces, faciles à administrer et universellement accessibles – pour tout le monde, partout. Pour que puisse advenir un monde où la COVID-19 ne sera plus une menace pour l'humanité, il faudra consentir l'effort de santé publique le plus massif de l'histoire. Pour cela, il faudra mettre en commun les données et les ressources, et mettre de côté les politiques.

2. Deuxièmement, un effort de grande envergure doit permettre de protéger les vies et les moyens de subsistance et de s'attaquer aux effets dévastateurs de la crise sur le plan humanitaire, en ce qui concerne les droits humains et d'un point de vue socioéconomique, en s'attachant à fournir une aide humanitaire immédiate, en étendant les services aux plus vulnérables, en maintenant les ménages à flot, et en veillant à ce que les entreprises restent solvables, à ce que les chaînes d'approvisionnement continuent de fonctionner, à ce que les institutions soient solides, les services publics fiables et à ce que les droits humains occupent une place de premier plan. Les politiques doivent tenir compte des personnes les plus touchées et les moins résilientes. Au niveau national, cela implique des mesures spécifiques pour répondre aux

besoins et aux droits des femmes, des personnes âgées, des enfants, des bas salaires, des personnes en situation de handicap et des groupes vulnérables. Au niveau mondial, il faut un plan de relance global représentant au moins 10 % du PIB mondial et un soutien massif aux pays en développement sous la forme d'un gel généralisé de la dette, d'une restructuration de la dette et d'un soutien accru par l'intermédiaire des institutions financières internationales.

3. Troisièmement, un processus de relèvement qui permette de reconstruire en mieux et qui conduise à l'avènement d'économies et de sociétés plus égales, plus inclusives, plus résistantes et plus durables, ainsi qu'à un système international capable de protéger et de fournir des biens publics mondiaux essentiels. Le relèvement est aussi l'occasion de faire face à la crise climatique, aux inégalités de toutes sortes et aux lacunes de nos systèmes de protection sociale. Au lieu de revenir à des systèmes et des approches qui ne sont pas durables, nous devons passer aux énergies renouvelables, aux infrastructures vertes, aux systèmes alimentaires durables, à l'inclusion sociale, à l'égalité des genres et à des filets de sécurité sociale plus solides, à une couverture sanitaire universelle et à une meilleure préparation aux urgences sanitaires et aux risques multiples. Au niveau mondial, nous devons mettre en place une architecture de coopération internationale qui permette de répondre aux problèmes et de relever les défis du XXI^e siècle.

I. La réponse sanitaire

Contrôler la pandémie, contenir le virus

Le premier objectif est d'empêcher la transmission du virus afin de contrôler la pandémie. Dans la plupart des cas, les personnes infectées par la COVID-19 souffrent d'une affection respiratoire légère et se rétablissent sans nécessiter de traitement particulier. Certaines personnes, en particulier les personnes âgées et celles souffrant de maladies sous-jacentes, risquent davantage de développer des maladies graves. En attendant qu'un vaccin ou un traitement spécifique contre la COVID-19 soit disponible, la seule riposte efficace, selon les directives de l'OMS, est d'adopter une approche globale qui consiste à détecter, tester, isoler et soigner chaque cas, sans relâche, et à retrouver et mettre en quarantaine chaque personne concernée. Des mesures de distanciation physique, une information publique fondée sur des faits et des données scientifiques, un élargissement des tests, une augmentation de la capacité des établissements de soins de santé, un soutien aux agents sanitaires et la garantie d'un approvisionnement adéquat sont nécessaires à cet égard.

Pour ralentir la transmission, les pays ont mis en place diverses mesures de santé publique, notamment des restrictions des mouvements, des rassemblements publics et de l'activité économique. Pour envisager de lever ou d'ajuster ces mesures, ils doivent s'assurer que six conditions sont remplies afin de minimiser le risque de résurgence : 1) la transmission de la maladie est sous contrôle ; 2) les systèmes de santé sont **capables de détecter, tester, isoler et soigner** chaque cas et de retrouver chaque personne concernée ; 3) les risques de flambée sont réduits au minimum dans les endroits vulnérables, tels que les maisons de retraite et les établissements de soins ; 4) des mesures de prévention sont en place dans les écoles, sur les lieux de travail et dans les autres lieux essentiels ; 5) le risque d'importation de nouveaux cas est gérable ; 6) les communautés sont parfaitement éduquées et engagées et ont les moyens de faire face à la nouvelle normalité. **Chaque personne a un rôle à jouer** pour protéger des vies et stopper la propagation du virus.

Certains pays disposent des ressources nécessaires pour remplir ces conditions, mais les pays en

développement ont besoin d'aide. L'ensemble du système des Nations Unies s'est mobilisé pour aider les gouvernements, les partenaires et les populations, notamment pour ce qui est de :

- **Distribuer des fournitures médicales** : L'ONU mobilise ses vastes capacités d'achat et ses capacités logistiques, ainsi que son réseau de chaînes d'approvisionnement, et en particulier les capacités d'achat de l'OMS et celles d'exécution du PAM, qu'elle met à la disposition des pays en développement. Elle fait appel à l'Équipe spéciale des Nations Unies pour la chaîne d'approvisionnement COVID-19 ainsi qu'à des partenaires, non seulement pour acheter des fournitures mais aussi pour aider à leur acheminement, par l'intermédiaire de huit aéroports-pivots et de « vols de solidarité ». Des **fournitures médicales** – équipements de protection individuelle, outils de dépistage et de diagnostic, et matériel biomédical tel que des ventilateurs – ont été distribuées dans plus de 130 pays. Plus de 250 millions d'accessoires de protection individuelle ont été expédiés ou sont en cours d'expédition par l'Équipe spéciale. Il est prévu d'envoyer près de 70 000 mètres cubes de fournitures dans un délai de six semaines, ce qui équivaut à la charge utile de plus de 100 avions. Une charge utile équivalant à celle de 100 avions supplémentaires sera acheminée vers les pays qui en ont le plus

besoin avant la fin du mois de juillet.

- **Soutenir la réponse sanitaire de première ligne** : À l'échelon national, l'ONU offre des fournitures médicales, installe des stations de lavage des mains, forme le personnel médical (et le rémunère dans certains cas), construit des sites de quarantaine et des points de contrôle médical, et appuie les efforts locaux de recherche des contacts (par exemple en mettant à disposition des motocyclettes et du carburant et en surveillant les flux de populations particulièrement vulnérables). Plus de 10 millions d'articles de diagnostic ont été achetés, et il est prévu d'en acheter des millions d'autres. Plus de 100 équipes médicales d'urgence ont été déployées pour appuyer les efforts nationaux et 10 millions d'articles de diagnostic ont été achetés. L'ONU appuie également les recherches en laboratoire et la construction d'hôpitaux dotés d'unités de soins intensifs, et aide les autorités nationales et locales à communiquer des informations et des messages de santé publique à la population. Dans ce cadre, les professionnels de la santé et les agents de première ligne doivent être équipés et protégés. L'ONU appuie en outre les efforts visant à garantir que ces agents disposent de l'équipement de protection individuelle et des ressources dont ils ont besoin pour faire leur travail.
- **Fournir un soutien technique et des conseils** pour aider les pays dans leur réponse sanitaire. L'ONU a adopté pour ce faire le plan stratégique de préparation et de

riposte, qui présente les mesures de santé publique nécessaires pour ralentir et stopper la transmission du virus, prendre en charge les malades dans tous les pays touchés par la pandémie ou à risque, et assurer la continuité des services et des soins de santé essentiels. Le plan décrit les mesures de santé publique que la communauté internationale est prête à prendre pour aider tous les pays à se préparer à faire face à la COVID-19 et à lutter contre. Il met à profit les enseignements tirés jusqu'à présent sur le virus et traduit ces connaissances en une action stratégique destinée à orienter tous les partenaires nationaux et internationaux dans l'élaboration de plans opérationnels nationaux et régionaux spécifiques. Plus de 60 experts hautement spécialisés ont été déployés pour conseiller nos homologues nationaux sur les moyens de lutter contre la pandémie.

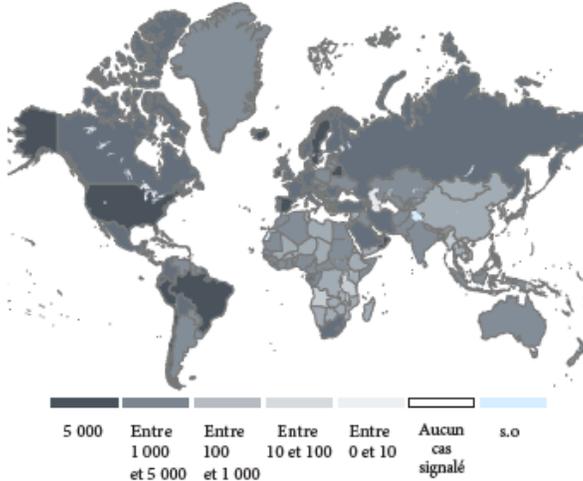
- **Promouvoir la communication efficace d'informations fiables :**

la désinformation et la mésinformation ont compliqué la réponse sanitaire. L'ONU a lancé l'initiative « Vérifié » pour lutter contre la désinformation sur la COVID-19 en augmentant le volume et la portée d'informations fiables et exactes. L'initiative produit un flux quotidien de contenus convaincants qui peuvent être partagés sur les trois thèmes

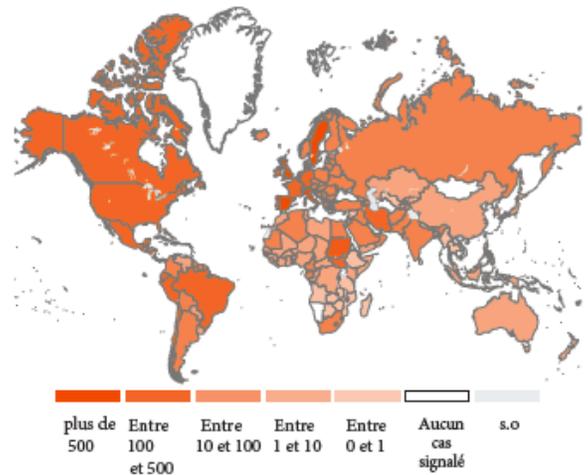
suivants : la science – pour sauver des vies ; la solidarité – pour promouvoir la coopération locale et mondiale ; des solutions – pour promouvoir l'appui aux populations touchées. Les personnes du monde entier sont encouragées à devenir des « volontaires de l'information » et à partager des contenus vérifiés par l'ONU et fondés sur des données scientifiques de façon à garantir la sécurité des familles et des communautés et à faire en sorte qu'elles restent connectées. EPI-WIN, le réseau d'information de l'OMS sur les épidémies, offre régulièrement des ressources et des informations actualisées destinées au grand public ainsi que des informations adaptées aux secteurs de la santé, des voyages et du tourisme, des affaires, de l'alimentation et de l'agriculture. Il vise également à détruire les mythes qui émergent dans les médias sociaux. Au niveau des pays, l'ONU appuie les efforts de communication des gouvernements dans les médias traditionnels et sociaux, notamment en traduisant les informations et les conseils en matière de santé dans des langues accessibles aux communautés autochtones, aux minorités, aux migrants et aux réfugiés, voire en collaborant avec des musiciens touchant un large public (par exemple en Afrique de l'Ouest). Au total 2,44 milliards de personnes ont reçu des messages spécifiques

TENDANCES DE LA COVID-19

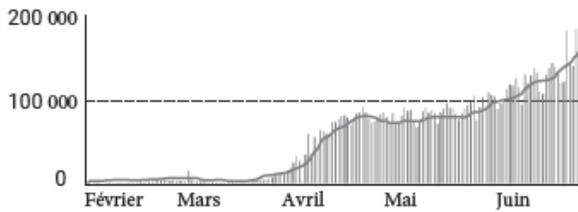
Nombre total de cas confirmés pour 1 million d'habitants*



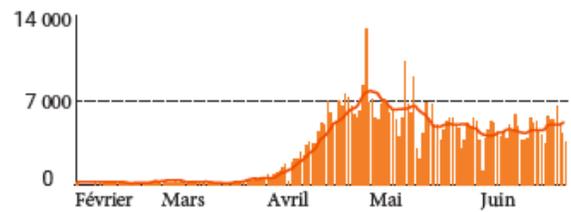
Nombre total de décès pour 1 million d'habitants*



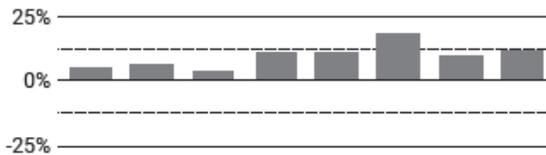
Nombre de nouveaux cas confirmés par jour



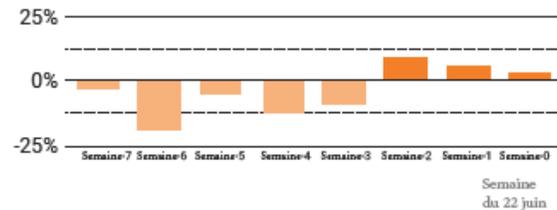
Nombre de décès par jour



Évolution hebdomadaire du nombre de cas confirmés



Évolution hebdomadaire du nombre de décès



Tendances régionales concernant les cas confirmés et les décès

Tendance	Nouveaux cas	Nombre total de cas	Région	Nombre total de décès	Nouveaux décès	Tendance
Entre mai et juin, en moyenne		Entre mai et juin, en moyenne				
▲	114,3%	201 178	Afrique	4 595	1,9%	▲
▲	80,7%	856 650	Méditerranée orientale	19 041	1,9%	▲
▼	-19,6%	2 490 815	Europe	190 903	-1,7%	▼
▲	43,3	4 092 526	Amériques	212 517	-0,7%	▼
▲	116,3%	541 041	Asie du Sud-Est	16 360	7,8%	▲
▼	-6,4%	202 489	Pacifique occidentale	7 257	-0,1%	▼

* Les frontières et noms indiqués, ainsi que les appellations employées sur la présente carte, n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Source : OMS (22 juin 2020)

sur la COVID. En outre, 59 centres d'information des Nations Unies collaborent avec les institutions nationales, la société civile et les médias locaux pour promouvoir les messages de l'ONU concernant la Covid-19. Plus de 90 cours de formation sur la détection, la gestion et le traitement de la maladie ont été mis à disposition dans près de 30 langues.

- **Offrir davantage de soutien aux groupes les plus vulnérables.**

Les migrants, les réfugiés, les personnes déplacées, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les communautés autochtones et les personnes à faible revenu risquent davantage de subir les conséquences dévastatrices de cette pandémie, en particulier dans les 63 pays dont les systèmes de prestations sanitaires sont plus faibles ou qui sont en proie à un conflit, une catastrophe naturelle ou toute autre difficulté d'ordre humanitaire. Les femmes, qui représentent la grande majorité des agents de santé de première ligne, se heurtent à des problèmes particuliers. En plus de fournir une assistance immédiate aux personnes les plus vulnérables, l'ONU a lancé un appel spécial et publié une série de notes de synthèse spécifiques (voir ci-dessous pour plus de détails) afin d'appeler l'attention sur ces groupes et de mobiliser des ressources en leur faveur.

Un vaccin, un diagnostic et un traitement pour chaque personne

Le deuxième objectif de la réponse sanitaire est de disposer de nouveaux outils de lutte contre la COVID-19, notamment d'un vaccin et d'outils de diagnostic et de traitement qui soient abordables, sûrs, efficaces, faciles à administrer, universels et accessibles – pour tout le monde, partout dans le monde. Pour que la COVID-19 cesse d'être une menace pour l'humanité, il faut déployer l'effort de santé publique le plus massif de l'histoire. Il faut mettre en commun les données, développer les capacités de production, mobiliser des ressources, faire participer les populations et mettre de côté la politique.

- **Plaidoyer pour l'accès**

universel : la santé humaine constitue le bien public mondial par excellence. À ce titre, le Secrétaire général a appelé à un **accès universel aux outils de traitement et de diagnostic et au vaccin** contre la COVID-19. Il faut pour cela coopérer aux stades du développement, de la production et de la distribution équitable d'un vaccin et d'outils de traitement et de diagnostic. Les États Membres sont d'accord sur le principe et ont demandé au Secrétaire général de recommander des options et de prendre des mesures à cette fin (résolution 74/274 de l'Assemblée générale sur la coopération

internationale visant à assurer l'accès mondial aux médicaments, aux vaccins et au matériel médical pour faire face à la COVID-19). À cet égard, l'OMS a lancé un appel à l'action solidaire qui définit les mesures à prendre pour promouvoir la mise en commun des connaissances, des produits de la propriété intellectuelle et des données qui profiteront à l'ensemble de l'humanité.

- **Mise au point d'un vaccin** : Le Secrétaire général s'est joint à l'OMS et à ses partenaires pour lancer le dispositif visant à accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 afin d'accélérer la recherche, la production et l'égalité d'accès aux solutions diagnostiques et thérapeutiques et aux vaccins en matière de COVID-19. L'ONU est déterminée à faire en sorte que chacun et chacune ait accès à tous les outils. Neuf candidats-vaccins en sont au stade des essais sur l'homme, et plus d'une centaine d'autres sont en cours d'élaboration. Outre le développement, le déploiement et la fourniture rapides de nouveaux outils de diagnostic et de traitement ainsi que de vaccins, le dispositif visant à accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 comprend un programme spécifique dirigé par l'OMS qui vise à garantir un accès à ces nouveaux outils et leur distribution équitable. Les travaux des piliers du dispositif, dirigés chacun par deux ou trois entités partenaires, bénéficient du soutien de deux envoyés spéciaux et d'un centre d'appui hébergé par l'OMS. Le Groupement d'accès aux

technologies contre la COVID-19 rassemblera, en un seul endroit, les promesses d'engagement prises dans le cadre de l'appel à l'action solidaire en vue de mettre en commun, à titre volontaire, les connaissances, les produits de la propriété intellectuelle et les données relatives aux technologies de la santé concernant la COVID-19.

État de préparation

Le troisième objectif est de renforcer la **préparation et la gestion de la pandémie, ainsi que la réponse** apportée à l'échelle mondiale. Les coûts liés à la COVID-19 dépassent déjà ceux de toutes les épidémies précédentes combinées et le risque augmente que d'autres épidémies se propagent rapidement et soient difficiles à contenir. La COVID-19 a mis en évidence de dangereuses lacunes dans l'état de préparation, la couverture sanitaire et l'accès aux soins de santé.

Un tiers seulement des pays ont mis en place les capacités requises par le Règlement sanitaire international (2005). La préparation et la riposte en cas de pandémie nécessitent un système d'alerte en cas de flambée, qui soit lié à des actions concrètes des autorités sanitaires nationales et locales.

- **Activités de plaidoyer** : le Secrétaire général plaide en faveur de l'accès universel à la santé et, dans ce cadre, préconise que l'état de préparation à une pandémie soit considéré comme un bien public mondial, et que les investissements soient proportionnels aux niveaux mondial et national. Les systèmes

de santé publique devraient adopter une approche globale axée sur la couverture sanitaire universelle et les soins de santé primaires, les protections sociales et un accès abordable et durable aux services essentiels. Il faut combler les lacunes en matière de données, de mise en commun des informations scientifiques, de communication des agents pathogènes et d'épidémiologie. Une solidarité et un soutien forts de la part des pays du G20 et des membres de l'OCDE sont nécessaires pour la prévention et la préparation dans les pays à faible revenu et les pays fragiles.

- Au niveau national, l'ONU donne des orientations techniques et opérationnelles aux pays et met des outils à leur disposition pour les aider à renforcer leurs systèmes de gestion des urgences en matière de santé publique. Il s'agit d'outils et de stratégies pour la planification des interventions d'urgence, la coordination et le financement, la communication des risques et la mobilisation de la population, la surveillance de la santé, y compris le dépistage et la recherche des contacts, la gestion clinique, la prévention et le contrôle des infections et la conduite de tests de laboratoire.

II. Protéger les vies et les moyens de subsistance : réponse sur le plan humanitaire, sur le plan des droits humains et sur le plan socioéconomique

La COVID-19 a perturbé la vie de milliards de personnes et mis en danger l'économie mondiale, conduisant à une récession planétaire sans précédent. La réponse sanitaire a obligé chaque pays et chaque société à prendre des décisions difficiles. Les effets sur le plan humain du confinement et de la suspension des activités sociales et économiques sont et seront ressentis de manière disproportionnée par les pays et les groupes les plus vulnérables. Les gouvernements doivent s'assurer que ces décisions sont transparentes, fiables et comprises et que des mesures complémentaires sont prises pour atténuer l'impact sur la vie des gens, leurs moyens de subsistance et l'économie, pour minimiser les préjudices involontaires et pour maintenir les considérations relatives aux droits humains au premier plan.

Il s'agit d'une crise humaine ; les êtres humains doivent être au cœur de la riposte. La pauvreté pourrait concerner 500 millions de personnes supplémentaires – la première augmentation en trente ans – et 70 à 100 millions de personnes risquent de retomber dans l'extrême pauvreté. D'après les estimations, l'économie mondiale accusera une perte de 9 000 milliards de dollars en 2020/21, les pays en développement perdant 220 milliards de dollars de produit intérieur brut rien qu'en 2020.

Un grand acte de solidarité avec les pays en développement est nécessaire. Il faut aider en priorité les travailleurs et les travailleuses à bas salaires et du secteur informel, les petites et moyennes entreprises et les personnes les plus vulnérables. Il faut faire en sorte que les ménages et les petites entreprises puissent rester à flot. Les pays devraient envisager

d'aider les travailleurs et les ménages en leur fournissant directement des ressources, leur permettre de bénéficier de l'assurance maladie et de l'assurance chômage, renforcer la protection sociale et apporter un soutien aux entreprises pour éviter les faillites et la destruction d'emplois. Les ressources doivent parvenir directement à celles et à ceux qui dépendent entièrement de l'économie informelle et aux pays moins à même de faire face à la crise. Des mesures spécifiques doivent être prises pour aider les femmes : transferts en espèces, crédits et prêts. Il faut aussi que les dirigeants mondiaux s'engagent à interdire les droits de douane, les quotas et les mesures non tarifaires, à supprimer les restrictions au commerce transfrontalier et à lever les sanctions qui peuvent compromettre la capacité des pays d'accéder aux denrées alimentaires, aux fournitures sanitaires essentielles et au soutien du personnel médical et humanitaire.

Le Secrétaire général a publié une série de notes de synthèse qui peuvent guider les États Membres et les autres acteurs en ce qui concerne nombre des décisions critiques qu'ils doivent prendre, notamment en termes de soutien à celles et ceux qui en ont le plus besoin. L'ONU apporte une aide concrète aux pays dans divers domaines : alimentation ; médicaments ; eau et assainissement ; trousse de hygiène ; logement ; aide pécuniaire ; elle prend aussi des dispositions de protection supplémentaires (et propose, par exemple, des numéros d'urgence gratuits) pour les personnes dont l'intégrité physique est menacée, y compris en cas de

violence familiale. Un total de 155 millions d'enfants ont bénéficié d'un enseignement à distance, à domicile ; 14 millions de ménages ont bénéficié quant à eux de subventions en espèces et 12 millions reçoivent une aide sociale complémentaire des gouvernements, avec le soutien de l'ONU ; 45 millions de personnes ont reçu un soutien psychosocial. Un montant de 20 millions de dollars a été réaffecté de l'initiative Spotlight visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles pour mettre en place des services en ligne et accroître le soutien apporté aux organisations de première ligne.

Le programme d'action et les réponses opérationnelles de l'ONU portent notamment sur les points suivants :

Besoins sanitaires et humanitaires immédiats dans les 63 pays les plus vulnérables

Le Plan de réponse humanitaire global COVID-19 est le principal outil de planification et de collecte de fonds dont dispose la communauté internationale pour apporter une réponse urgente et coordonnée à la pandémie dans les milieux les plus fragiles du monde, c'est-à-dire dans 63 pays déjà en proie à une crise humanitaire ou une crise des réfugiés, ou qui présentent une grande vulnérabilité. Il porte sur les mesures prises par les organismes des Nations Unies et les ONG et s'articule autour de trois priorités stratégiques interdépendantes : contenir la propagation de la pandémie de COVID-19 et réduire la

morbidité et la mortalité ; atténuer la détérioration des ressources et des droits humains, de la cohésion sociale et des moyens de subsistance ; protéger, aider et défendre les réfugiés, les personnes déplacées, les migrants et les communautés d'accueil particulièrement vulnérables face à la pandémie. Les principales mesures prises concernent notamment : la fourniture d'équipement de protection individuelle et d'outils de diagnostic et de traitement ; l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, en particulier dans les camps et les lieux assimilés ; la signalisation des risques ; la fourniture de services de protection, notamment en matière de violence fondée sur le genre et de protection de l'enfance, et d'un soutien psychosocial ; la fourniture d'un soutien ciblé et adapté aux plus vulnérables. Les ressources nécessaires à l'application du plan actualisé s'élèvent à 7,32 milliards de dollars et doivent servir à financer des interventions immédiates visant à sauver des vies ainsi que l'infrastructure logistique nécessaire à cet égard. À ce jour, un montant de 1,44 milliard de dollars a été reçu. [Voir ci-dessous la rubrique Mobilisation des ressources]

Un programme d'aide immédiate pour les pays en développement

Les pays en développement ont besoin d'un soutien énorme et immédiat pour surmonter cette crise. Dès le début, le Secrétaire général a plaidé fortement en faveur d'un programme d'aide représentant un pourcentage à deux chiffres – plus de 10 % – de l'économie mondiale afin de permettre aux pays en développement de lutter contre la pandémie, tout en maintenant à flot leurs populations, leurs entreprises et leurs économies (voir le rapport du Secrétaire général intitulé Responsabilité partagée et solidarité mondiale). Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont débloqué un financement d'urgence et le G20 a suspendu les versements au titre du service de la dette des pays les plus pauvres¹. Mais il faut faire davantage et, à cette fin, le 28 mai, le Secrétaire général a convoqué près de 50 chefs d'État et de gouvernement, les dirigeants du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de l'Institut de la finance internationale et de l'OCDE,

¹ À la mi-juin, la Banque mondiale avait alloué 17 milliards de dollars à 105 pays, et avait pour objectif d'atteindre 160 milliards de dollars dans un délai de 12 à 18 mois. Le Fonds monétaire international avait alloué quant à lui 25 milliards de dollars à 69 pays, et son objectif était d'atteindre 100 milliards de dollars dans un délai de 12 à 18 mois.

ainsi que les envoyés spéciaux des Nations Unies et de l'Union africaine, entre autres, à une manifestation de haut niveau sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après – le plus grand rassemblement de dirigeants depuis le début de la pandémie. Six groupes de travail ont été créés, qui s'occuperont de divers aspects de ce programme au cours des six prochains mois : les liquidités ; la dette ; l'action des créanciers privés ; le financement extérieur ; mettre fin aux flux financiers illicites ; et reconstruire différemment et en mieux.

- **Liquidités** : pour que les pays en développement disposent des ressources dont ils ont besoin pour lutter contre la pandémie, l'ONU s'efforce d'augmenter le niveau des liquidités dans l'économie mondiale et d'assurer la stabilité financière afin de préserver les gains acquis en matière de développement et de consolider la reprise pour le bien des générations actuelles et futures.
- **Dette** : Afin de prévenir une crise de la dette dans tous les pays à risque, y compris les pays à revenu intermédiaire, puisque de telles crises risquent de compromettre à la fois la réponse à la COVID-19 et le développement durable pour les années à venir, l'ONU invite à tenir compte des vulnérabilités liées à la dette de tous les pays en développement qui demandent une aide pour libérer des ressources fiscales et les consacrer à la défense de la vie et des moyens de

subsistance de milliards de personnes dans le monde.

- **Action des créanciers privés** : l'ONU invite les créanciers privés à participer activement à l'élaboration de solutions efficaces et rapides face à la crise de la dette qui s'annonce, de façon que les investisseurs et les sociétés n'aient pas à supporter les coûts autrement plus élevés qu'entraîneraient des défauts en série.
- **Financement extérieur** : nécessité de favoriser les financements extérieurs en faveur d'une croissance inclusive et de la création d'emplois, y compris les financements à long terme, les investissements étrangers directs et les placements de portefeuille, ainsi que les mesures visant à réduire les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants. Les pays se sont déjà engagés à réduire les frais d'envoi de fonds à moins de 3 % (cible 10.c des objectifs de développement durable), mais cette crise nous oblige à nous rapprocher de zéro.
- **Lutte contre les flux financiers illicites** : mesures visant à élargir la marge de manœuvre budgétaire des États et à favoriser la mobilisation des ressources internes en luttant contre les flux financiers illicites, en prévenant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices et en facilitant la contribution de l'économie numérique aux mesures d'urgence et de relèvement.

- **Reconstruire autrement et en mieux** : assurer une reprise durable et inclusive en inscrivant les politiques de relèvement dans le cadre des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Il ne faut pas oublier non plus le Cadre des Nations Unies pour une riposte socioéconomique immédiate à la COVID-19, qui vise à atténuer l'impact social et économique sur les populations de 162 pays, avec l'aide de 129 coordonnateurs résidents des Nations Unies.

Cadre des Nations Unies pour une riposte socioéconomique immédiate à la COVID-19

Le rapport du Secrétaire général intitulé « Responsabilité partagée et solidarité mondiale » est mis en application au moyen d'un cadre composé de cinq volets : 1) protéger les services de santé existants et renforcer la capacité des systèmes de prestations sanitaires de lutte contre la COVID-19 ; 2) aider les populations à faire face à l'adversité, grâce à la protection sociale et aux services de base ; 3) protéger les emplois, aider les petites et moyennes entreprises et les travailleurs du secteur informel grâce à des programmes de relèvement économique ; 4) orienter l'augmentation nécessaire des mesures de relance budgétaire et financière pour que les politiques macroéconomiques profitent aux plus vulnérables et renforcer les réponses multilatérales et régionales ;

5) promouvoir la cohésion sociale et investir dans des systèmes de résilience et de riposte communautaires. Ces cinq volets sont liés à l'action visant à répondre au besoin de durabilité environnementale, pour que les pays puissent se relever et « reconstruire en mieux », et pour qu'ils soient mieux préparés à faire face aux chocs futurs, y compris les pandémies.

Réagissons ensemble : des approches fondées sur les droits humains pour de meilleurs résultats

La pandémie de COVID-19 est une crise humaine qui est en passe de se muer rapidement en une crise des droits humains. Aussi les droits humains doivent-ils inspirer la riposte à la COVID-19 et le retour à la normale. Une approche fondée sur les droits humains peut nous aider à vaincre la pandémie, en prenant tout particulièrement en compte celles et ceux qui risquent d'être laissés de côté. Si le virus ne fait pas de discrimination, ses effets, eux, en font, mettant au jour de profondes faiblesses dans la prestation des services publics et des inégalités structurelles qui en entravent l'accès. Dans la note de synthèse consacrée à la question, on indique comment les gouvernements et autres acteurs peuvent garantir de meilleurs résultats pour tous en gardant le cap, dans leur action, sur les considérations liées aux droits humains. Une telle approche est

essentielle pour faire face tant à la situation d'urgence sanitaire publique qu'aux incidences plus larges sur la vie et les moyens de subsistance des personnes. La note contient six messages clefs. Premièrement, dans le cadre de la riposte en matière de santé publique, il faut tenir pleinement compte des retombées socioéconomiques involontaires et veiller, dans la mesure du possible, à les atténuer. Deuxièmement, la riposte ne doit pas être discriminatoire mais doit inclure les plus vulnérables et marginalisés, car tant que le virus persistera dans un pays ou dans une collectivité, il demeurera une menace pour tous. Troisièmement, pour que la riposte soit efficace, il faut que les populations participent, en connaissance de cause, à la prise des décisions qui les concernent : pour respecter les consignes, encore faut-il qu'elles soient transparentes. Quatrièmement, il importe que les mesures d'exception soient nécessaires, raisonnables, limitées dans le temps et proportionnées, et qu'elles soient vues comme telles. La meilleure manière d'intervenir est de prendre des mesures proportionnées aux menaces immédiates tout en protégeant les droits humains et l'état de droit. La pandémie ne doit pas servir de prétexte pour restreindre l'espace civique ou imposer toute autre mesure non justifiée par le virus proprement dit. Cinquièmement, la solidarité internationale est essentielle à l'efficacité de la riposte. Sixièmement et enfin, en respectant les droits humains en cette période de crise, nous mettrons en place des

solutions plus efficaces et inclusives pour l'urgence d'aujourd'hui et la reprise de demain, conformément à l'Appel à l'action en faveur des droits humains. Au niveau national, l'ONU veille, sous la houlette du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à ce que les droits humains soient au cœur de la riposte des États, des partenaires des Nations Unies, de la société civile et du secteur privé, et à ce qu'il soit tenu compte des effets de la COVID-19 sur les droits humains lors de la sortie de crise, pour que les activités menées ciblent les personnes marginalisées et les plus vulnérables. Il s'agit, par exemple, de donner suite aux questions spécifiques en matière de droits humains qu'il est devenu urgent de régler dans le contexte de la COVID-19, comme la question de la surpopulation carcérale. Le [Haut-Commissariat aux droits de l'homme](#) a établi des orientations ciblées pour les États et d'autres partenaires afin d'orienter l'action et d'atténuer les défis en matière de droits humains.

Un cessez-le-feu mondial

La lutte contre ce virus révèle la folie qu'est la guerre. Le 23 mars, le Secrétaire général a lancé un appel à un cessez-le-feu mondial immédiat pour que les peuples de la planète puissent se concentrer, ensemble, sur le vrai combat : la lutte contre la COVID-19. Il a appelé les belligérants à travers le monde à cesser les hostilités pour aider à créer des

couloirs d'aide vitale, ménager des espaces à la diplomatie et donner un espoir aux plus vulnérables. Cet appel a trouvé un large écho, puisqu'il a été entendu par près de 180 États Membres ainsi que par plus de 20 mouvements armés et autres entités, diverses organisations régionales, des chefs religieux et une large coalition d'organisations non gouvernementales – internationales ou locales – et plus de 800 organisations de la société civile. Au niveau des pays, les envoyés des Nations Unies à la tête de 26 missions politiques spéciales et de 13 opérations de maintien de la paix ont renforcé, auprès de toutes les parties concernées, l'engagement de promouvoir un cessez-le-feu. Toutefois, ces tentatives de sortie de la violence ont été fragiles, de nombreux régimes de cessation des hostilités ayant désormais expiré, quand ils n'ont pas été invalidés. Entretemps, dans certaines situations de conflit, la violence s'est intensifiée tandis que le nombre de victimes de la COVID-19 n'a cessé d'augmenter. Il est urgent d'agir !

Mettre fin à la violence en tous lieux, y compris au sein du foyer

Le Secrétaire général a également exhorté tous les gouvernements, dans le cadre de la lutte contre la violence faite aux femmes, à faire de la prévention et des réparations un élément clef de leurs plans d'action nationaux. Le 5 avril, il a lancé un appel mondial dans lequel il a

souligné la nécessité de mettre fin à toutes les violences faites aux femmes en tous lieux, y compris au sein du foyer. Face à la violence domestique, la demande de services d'assistance téléphonique et d'abris d'urgence est en augmentation. Près d'une femme sur cinq dans le monde a subi des violences au cours de l'année dernière. Beaucoup d'entre elles se trouvent désormais prisonnières, chez elles, avec leur agresseur. L'accès humanitaire des prestataires de services de lutte contre la violence sexuelle et de genre s'en est par ailleurs trouvé restreint. Plus de 140 gouvernements ont soutenu l'appel lancé dans ce domaine. Au niveau des pays, l'ONU entreprend, par le truchement d'ONU-Femmes, des évaluations rapides de la violence à l'égard des femmes et des filles, et renforce l'accès à des services essentiels de qualité pour les rescapées.

Lutter contre la désinformation et les discours de haine

Pour vaincre la COVID-19 et édifier un monde plus durable et équitable, il importe que les collectivités, unies, s'élèvent contre la haine et s'assurent que les décisions qui sont prises s'appuient sur des informations exactes. Le Secrétaire général a lancé un appel en faveur d'une action résolue pour qu'il soit mis fin aux discours de haine dans le monde, demandant à chacun et chacune de faire preuve de bienveillance, en s'appuyant sur sa stratégie et son plan d'action pour la lutte contre les discours de haine. Dans le contexte

de la COVID-19, il a plus particulièrement demandé aux dirigeants politiques de montrer leur solidarité envers tous les membres de la société et de bâtir et de renforcer la cohésion sociale ; aux établissements d'enseignement, de s'intéresser aux questions de maîtrise des outils numériques à un moment où se retrouvent sur Internet des milliards de jeunes – un public captif et parfois désespéré pouvant être la proie des extrémistes ; aux médias, en particulier aux médias sociaux, d'en faire davantage et de signaler et de supprimer, le cas échéant, les contenus racistes, misogynes ou préjudiciables ; à la société civile, de se rapprocher des personnes vulnérables et, aux responsables religieux, de se faire les hérauts du respect mutuel. Les journalistes et les professionnels des médias ont un rôle essentiel à jouer pour aider le public à prendre des décisions éclairées. L'ONU appelle les gouvernements – entre autres acteurs – à s'assurer que les journalistes peuvent faire leur travail pendant la pandémie et qu'ils pourront le faire aussi, après. Toutes et tous, nous devons lutter contre la stigmatisation, la discrimination, le racisme et la xénophobie engendrés par cette pandémie. La confiance dans la science et les institutions est le vaccin indispensable pour éradiquer la désinformation qui entrave la lutte contre le virus. Au niveau national, les équipes de pays et les centres d'information des Nations Unies interviennent auprès des collectivités locales pour diffuser des informations sur la COVID-19 vérifiées, par exemple en lançant des campagnes

sur les réseaux sociaux, en faisant appel à des conteurs locaux ou en organisant des ateliers en ligne destinés aux journalistes, agents de l'État, animateurs de mouvements de jeunesse et autres personnes se trouvant en première ligne dans la lutte contre le virus.

Sécurité alimentaire et nutrition

La crise liée à la pandémie de COVID-19 menace la sécurité alimentaire et la nutrition de millions de personnes, dont beaucoup souffrent déjà de carences à cet égard. Plus de 820 millions de personnes sont déjà touchées par l'insécurité alimentaire chronique et 130 autres millions pourraient souffrir de faim aiguë, en 2020, en raison des conséquences de la pandémie, tandis que quelque 70 à 100 millions de personnes pourraient sombrer dans l'extrême pauvreté. Si ces prévisions devaient se réaliser, le nombre total de personnes frappées d'insécurité alimentaire ou nutritionnelle aiguë augmenterait rapidement et la situation pourrait se muer en une urgence alimentaire mondiale de très grande échelle. À long terme, le fonctionnement des systèmes alimentaires risque de subir des perturbations, qui pourraient avoir de graves incidences sur la santé et la nutrition. Ces systèmes traversaient, déjà, une crise liée à des phénomènes tels que les changements climatiques, l'instabilité, les invasions de criquets et autres facteurs de stress.

Grâce à une action concertée, nous pouvons non seulement éviter certains des pires effets immédiats, mais aussi le faire d'une manière qui favorise la transition vers des systèmes alimentaires plus durables, en meilleur équilibre avec la nature et permettant une alimentation saine et, par conséquent, vers de meilleures perspectives de santé pour tous et toutes. Dans la note de synthèse sur la question, il est recommandé de concentrer l'action sur les objectifs suivants : 1) sauver des vies, en particulier là où les risques sont les plus graves, par une meilleure surveillance de la situation, une assistance aux plus vulnérables, un repositionnement proactif, le maintien de l'ouverture des couloirs commerciaux, l'enregistrement des services alimentaires et nutritionnels dans la catégorie des services essentiels et l'aide aux petits producteurs ayant besoin de liquidités ; 2) renforcer les systèmes de protection sociale, en garantissant l'accès à des aliments nutritifs, en particulier pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées et les autres groupes à risque ; 3) investir dans la transformation des systèmes alimentaires, en particulier dans leur transition vers des pratiques plus durables.

Au niveau des pays, les organismes des Nations Unies tels que le Programme alimentaire mondial, qui vient déjà en aide, en termes de sécurité alimentaire, à 100 millions de personnes chaque jour, et l'Organisation des Nations Unies pour

l'alimentation et l'agriculture, ont renforcé leur assistance dans les régions où les marchés ont été touchés par la COVID-19. Les combinaisons aide en nature-aide en espèces ont été renforcées, tout comme le soutien technique aux gouvernements pour l'adoption de mesures de protection sociale sensibles aux chocs, l'application d'outils à l'appui de l'élaboration d'analyses politiques aux niveaux national et mondial et l'évaluation de l'impact de la COVID-19 sur l'alimentation et l'agriculture, les chaînes de valeur, les cours des denrées alimentaires et la sécurité alimentaire.

Impact sur le travail

À la mi-mai, 94 % des travailleuses et travailleurs du monde entier vivaient dans des pays ayant mis en place des mesures de fermeture des lieux de travail afin de lutter contre la pandémie de COVID-19. Si, dans certains secteurs, des entreprises ont réussi à tirer parti d'Internet pour maintenir leurs activités, ouvrant la voie à des innovations passionnantes dans le monde du travail, au moins 300 millions de travailleuses et de travailleurs ont perdu leurs moyens de subsistance, et beaucoup d'autres restent menacés à cet égard. Rien que dans le secteur structuré de l'économie, 305 millions de personnes de moins qu'en 2019 ont été employées au deuxième trimestre de 2020. L'augmentation sans précédent du chômage et du sous-emploi a un impact désastreux sur la subsistance,

le bien-être et la santé mentale des travailleuses et travailleurs et de leurs familles. Les petites et moyennes entreprises, qui sont le moteur de l'économie mondiale, souffrent durement de la crise, et beaucoup risquent de ne pas s'en relever. Des décennies de progrès en matière de participation des femmes au marché du travail risquent également d'être réduits à néant. Variant considérablement selon les groupes de personnes et les pays, la force de l'impact est largement fonction des interventions gouvernementales. Les groupes les plus vulnérables risquent de le devenir encore davantage, et les pays pauvres risquent de se laisser encore plus distancer. Les secteurs qui ont été parmi les plus touchés, à savoir les services, l'hôtellerie, le tourisme et le secteur informel, emploient tous une surproportion de femmes, qui ont également fait les frais de l'alourdissement des charges de soins et de travail non rémunéré. La note de synthèse consacrée à la question souligne la nécessité d'une action sur trois fronts : 1) un appui immédiat aux travailleurs et travailleuses, entreprises, emplois et revenus à risque afin d'éviter les fermetures d'entreprise, les pertes d'emploi et la baisse des revenus et d'atténuer le glissement du travail et des tâches vers la sphère domestique ; 2) une attention accrue à la fois à la santé et à l'activité économique lors de la période de retour au travail, en garantissant des lieux de travail sûrs, la protection des droits des femmes et des groupes à risque et la prise en compte de leurs besoins ; 3) une reprise accompagnée

d'une amélioration de l'emploi, reposant sur une approche verte, durable, inclusive et centrée sur l'humain, qui exploite le potentiel des nouvelles technologies pour universaliser le travail décent. Au niveau des pays, le système des Nations Unies, sous la houlette de l'Organisation internationale du Travail, offre des conseils stratégiques, des analyses et des formations aux gouvernements et autres institutions concernées, en se concentrant souvent sur les initiatives visant à venir en aide aux groupes vulnérables sur le marché du travail (réfugiés, femmes ou travailleurs du secteur informel) ou à les sensibiliser à leur vulnérabilité particulière au virus et à mettre en place des mesures pour les protéger (dans le cadre, par exemple, d'un travail de sensibilisation des ouvrières et ouvriers agricoles).

Rôle des villes et impact sur les zones urbaines

Les villes et les administrations locales jouent un rôle unique en première ligne en ce qu'elles supportent le fardeau de la riposte au niveau des établissements sanitaires, assurent le travail concret et innovent face aux changements spectaculaires qui interviennent au quotidien, absorbant les chocs économiques et les coups portés aux marchés et préconisant des solutions pour l'après-crise. Plaques tournantes du transport mondial des personnes et des biens, les zones urbaines sont, de ce fait et de par leur étendue, l'épicentre de l'épidémie de COVID-19, 95 % de tous les cas recensés jusqu'à

présent ayant été le fait des villes. Cela dit, la COVID-19 n'est pas seulement une crise de santé urbaine : c'est une crise en termes d'accès, d'équité et de financement urbains et de durabilité environnementale ainsi qu'une crise de l'emploi, des services publics et de la gouvernance locale. La note de synthèse (à venir) sur la question contiendra des recommandations à l'intention des gouvernements et décideurs nationaux pour la prise de mesures socioéconomiques de riposte et de relance qui permettent aux zones urbaines et aux administrations locales de sortir de cette crise plus résilientes, plus autonomes et plus inclusives et de se révéler les moteurs d'une croissance économique équitable et d'une relance verte.

Impact sur le tourisme

Le secteur du tourisme a sans nul doute été l'un des plus durement

touchés par la pandémie, compromettant ainsi la subsistance de millions de personnes et des lieux qui les font vivre. Certains des pays et des collectivités les plus durement touchés sont, déjà, des économies fragiles, notamment les petits États insulaires en développement ou les pays les moins avancés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. La note de synthèse (à venir) sur la question présentera une série de recommandations devant aider les décideurs politiques à prendre des mesures de redressement socioéconomique à travers le complexe écosystème touristique. Elle contiendra un appel à l'action urgente en faveur des professionnels du tourisme, dont beaucoup sont des femmes, et à la construction d'un secteur qui, compte tenu du rôle qu'il joue dans la réalisation des objectifs de développement durable, soit plus résilient, inclusif et sobre en carbone.

III. Aide aux pays et aux populations les plus touchés

Dès l'apparition de cette pandémie, l'ONU a conseillé d'accorder une attention particulière aux pays et aux groupes les moins à même de faire face au virus et à ses répercussions. Il s'agit notamment des 63 pays déjà aux prises avec une crise humanitaire ou une crise de réfugiés, ou extrêmement vulnérables, et des groupes les plus touchés (femmes, enfants ou personnes âgées, handicapés, souffrant de troubles mentaux, en situation de déplacement ou autres). Une série de notes de synthèse a été publiée pour mieux faire connaître ces pays et ces groupes.

Impact sur l'Afrique

Il faudra attendre un certain temps avant de pouvoir prendre toute la mesure de l'impact de la COVID-19 sur l'Afrique. Au départ, on pensait que des mesures décisives prises sans tarder aux niveaux régional, national et communautaire, s'inspirant en partie de l'expérience récemment acquise dans la lutte contre le virus Ebola et contre le

VIH/SIDA, avaient permis de maintenir les chiffres à un niveau inférieur aux pires scénarios ; hélas, la pandémie se répand désormais rapidement, dans certains pays. Pour le continent, pauvre en moyens de dépistage, en installations d'assainissement et en ressources médicales, les risques sont considérables, d'autant que les cordons sanitaires ou les mesures de distanciation physique y sont difficiles à appliquer. Une insécurité alimentaire, une perte de revenus et de moyens de subsistance, une crise de la dette et des risques dans les domaines de la politique et de la sécurité sont autant de conséquences indirectes auxquelles on peut s'attendre à cet égard. La note de synthèse sur la région prône une solidarité, concrétisée par un soutien fort, avec les systèmes de santé africains et un accès équitable aux vaccins et aux traitements, une fois qu'ils auront été mis au point ; la prise de mesures économiques tendant à préserver les moyens de subsistance et à appuyer les entreprises, y compris dans le secteur informel ; la sauvegarde de l'accès aux aliments pour les plus

vulnérables et le fonctionnement ininterrompu du secteur agricole, et le maintien de la paix et de la sécurité. Dans tous ces domaines, il importe de veiller à l'inclusion et à la participation des femmes et des filles, ainsi qu'au respect des droits humains de toutes et de tous. Dans la note, on souligne l'importance pour les pays d'Afrique d'un moratoire généralisé de la dette et de la mise en place d'un plan d'aide mondial qui représente au moins 10 % du produit intérieur brut mondial. Pour l'Afrique, cette mesure correspondrait à plus de 200 milliards de dollars, qui permettraient de faire face efficacement à la pandémie et de bâtir des fondations solides en vue de la reconstruction.

Impact sur l'Amérique latine

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes, aujourd'hui épicerie de la pandémie de COVID-19, se caractérise par une faiblesse et une fragmentation des systèmes de santé et par des inégalités criantes dans l'accès à la protection sociale. La crise sanitaire devrait y entraîner la pire récession du siècle et une forte augmentation du chômage, de la pauvreté, de la sous-alimentation et des inégalités, aggravant par là même les troubles sociaux et les conflits politiques. Avant la pandémie déjà, le modèle de développement de la région était en proie à des contraintes et à des vulnérabilités structurelles graves. La note de synthèse (à venir) sur la région donnera vraisemblablement des indications sur la manière de reconstruire sur de meilleures bases,

par l'adoption d'un nouveau modèle durable à quatre dimensions intégrées : sociale, économique, environnementale et politique. Pour ce faire, il importera de reconstruire dans le respect de l'égalité, y compris entre les sexes, en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, sur la base d'une approche fondée sur les droits humains et sur la protection de la richesse des écosystèmes naturels de la région. Il faudra appliquer les nouvelles politiques selon des principes de transparence, de responsabilité et d'intégration accrues afin de soutenir la démocratie, de renforcer l'état de droit et de lutter contre la corruption et la criminalité organisée. Au niveau international, il faudra élargir la riposte multilatérale immédiate de manière à venir en aide à tous les pays de la région, et ce même si la plupart d'entre eux sont considérés comme des pays à revenu intermédiaire. Un nouveau Pacte vert mondial, s'appuyant sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, sera le facteur de relance de la coopération multilatérale aux fins du développement durable.

Impact sur les États arabes

Dans la région des États arabes, si des actions décisives, prises assez tôt, ont jusqu'ici permis de maintenir les taux de transmission et de mortalité à un niveau inférieur à la moyenne mondiale, la pandémie n'en a pas moins amplifié les défis et les inégalités qui, nombreux, existaient déjà bien avant la crise. La région connaît de profondes inégalités,

notamment en ce qui concerne le rôle des femmes, et abrite des communautés et des groupes de population particulièrement vulnérables, mais elle compte également sur d'importantes sources de résilience, notamment une population très jeune. La diversité des économies des États arabes fait que certaines sont mieux parées que d'autres pour faire face à l'impact sanitaire immédiat de la pandémie ainsi qu'à ses répercussions socioéconomiques. La crise de la COVID-19 est l'occasion de remédier à des faiblesses structurelles persistantes et de reconstruire en mieux. La note de synthèse (à venir) sur la région insistera sur l'attention particulière à accorder à des questions telles que la situation des groupes vulnérables, y compris des personnes réfugiées ou déplacées ; le règlement des conflits sous-jacents et la lutte contre la violence et la corruption, qui sapent les efforts de développement ; l'adoption de plans de relance inclusifs et durables qui remédient aux inégalités sous-jacentes et aux lacunes en matière de protection sociale ; les changements à apporter aux modes de production et de consommation pour les rendre plus durables ; la mise à profit du potentiel inexploité que représentent les femmes et les jeunes de la région ; l'appui aux petites et moyennes entreprises en tant que moteur de la relance ; le renforcement du contrat social et la mise en place d'institutions plus réactives ; l'apport d'un soutien international constant, notamment dans les domaines de l'aide humanitaire, du financement, du commerce et de la technologie ; la

poursuite de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Accord de Paris, du Programme d'action d'Addis-Abeba et du Cadre de Sendai comme feuilles de route pour une meilleure reprise.

Impact sur l'Asie du Sud-Est

En Asie du Sud-Est, l'impact de la COVID-19 a été moins prononcé qu'ailleurs dans le monde car les gouvernements de la sous-région ont agi sans tarder pour contenir la pandémie et éviter ses pires effets. Pour autant, la COVID-19 a révélé que le modèle de développement existant n'était pas viable, exacerbant les risques existants et mettant au jour de nouveaux défis, notamment pour la paix et la sécurité. La note de synthèse (à venir) sur la région donnera vraisemblablement des exemples – très porteurs d'espoir – de la manière dont les pays ont fait preuve d'adaptation, d'inclusion et de résilience. Au gré de la reprise, l'ONU se tiendra prête à collaborer avec les gouvernements des pays de l'Asie du Sud-Est, avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et avec la communauté internationale pour œuvrer à un avenir durable. Afin de relever les défis à cet égard, la coopération entre l'ONU et l'ASEAN sera décisive.

Personnes en situation de déplacement

L'impact de la COVID-19 pèse de façon démesurée sur les millions de

personnes en situation de déplacement, comme les migrants en situation irrégulière et les victimes de la traite d'êtres humains, ainsi que les réfugiés et les déplacés qui fuient les persécutions, la guerre, la violence, les atteintes aux droits de l'homme ou les catastrophes. Dans la note de synthèse sur la question, on révèle que cet impact prend la forme de trois crises interdépendantes : une crise sanitaire, les personnes en déplacement pouvant ne pas avoir les moyens de se protéger du virus ; une crise socioéconomique, qui fragilise encore davantage leurs moyens de subsistance déjà précaires ; une crise de protection, qui engendre des situations préoccupantes en matière de droits humains et une stigmatisation. La dureté de cet impact contraste avec le rôle considérable que jouent de nombreuses personnes en déplacement dans la riposte à la crise, qu'il s'agisse, par exemple, de travailleuses et travailleurs essentiels employés dans le secteur de la santé ou assurant notre approvisionnement alimentaire. Les droits et la santé des personnes réfugiées, migrantes, déplacées ou apatrides ne doivent pas être sacrifiés dans la lutte contre cette pandémie. Il n'est pas rare que migrants ou réfugiés soient confinés dans des camps ou des zones de peuplement, ou qu'ils vivent dans des taudis urbains surpeuplés, caractérisés par de mauvaises conditions sanitaires et des services de santé surchargés, voire inaccessibles. Il arrive que les personnes fuyant la guerre ou les persécutions soient moins bien loties que les autres en termes de sécurité et de protection, y compris pour ce

qui est des soins de santé. Le renforcement des contrôles aux frontières, les restrictions aux déplacements ou les limites imposées à la liberté de circulation risquent d'entraver leur accès aux mesures de protection. La note de synthèse sur la question propose quatre principes de base destinés à orienter notre action collective. Premièrement, exclure les personnes en situation de déplacement des plans de lutte contre la COVID-19 serait coûteux à long terme, tandis que les prendre en compte serait bénéfique pour tout le monde. Seule une action sanitaire et socioéconomique inclusive permettra d'éradiquer le virus, de relancer nos économies et de continuer à avancer dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Deuxièmement, il est possible à la fois de combattre efficacement la COVID-19 et de protéger les droits humains des personnes en situation de déplacement. Troisièmement, la santé de tous dépend de celle de chacun. L'aide humanitaire vitale, les services sociaux et l'information doivent rester accessibles, tout comme les diagnostics, les traitements et les vaccins, sans discrimination fondée sur le statut migratoire. Quatrièmement, les personnes en situation de déplacement font partie de la solution, si bien que nous devons voir dans cette crise une occasion de tirer pleinement parti de leur potentiel. Au niveau des pays, le système des Nations Unies offre un large éventail d'assistance aux personnes en situation de déplacement, notamment une aide en espèces, un approvisionnement alimentaire d'urgence, un suivi sanitaire et des

traitements médicaux. Ainsi, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a lancé de nouvelles interventions en espèces dans 40 pays, augmentant son aide pécuniaire dans 25 opérations pour faire face à l'impact socioéconomique de la COVID-19 sur les personnes déplacées de force. L'Organisation internationale pour les migrations a quant à elle intensifié sa coordination transfrontalière et renforcé ses capacités afin d'améliorer la surveillance sanitaire aux points d'entrée et de sortie, dans des dizaines d'États.

Impact sur les femmes

L'impact de la crise sur les femmes est considérable. Les femmes font plus que leur part dans la lutte contre le virus, notamment les travailleuses de la santé qui sont en première ligne et toutes les femmes qui prodiguent des soins à la maison. Elles sont surreprésentées dans les secteurs dangereux et plus touchées par les retombées économiques de la pandémie. Près de 60 % des femmes travaillent dans le secteur informel, où la main-d'œuvre risque davantage de tomber dans la pauvreté. Pour les femmes, les soins et les tâches non rémunérés représentent une charge de travail encore plus lourde depuis la fermeture d'écoles et l'accroissement des besoins des personnes âgées. Pour réduire l'impact de la crise sur les femmes, il faut intégrer des spécialistes des questions de genre dans les équipes chargées de la riposte, cibler les femmes dans les messages de santé publique et apporter un appui aux femmes qui travaillent en première ligne. Dans la

perspective du relèvement, il faut que les femmes puissent jouer un rôle moteur grâce à l'égalité de la représentation et de pouvoirs décisionnels. Les mesures prises pour protéger et stimuler l'économie doivent cibler les femmes. Nous devons reconnaître que les soins et les tâches non rémunérés constituent une contribution essentielle à l'économie. La [note de synthèse](#) sur la question donne plus d'informations sur les effets socioéconomiques spécifiques et disproportionnés de la pandémie sur les femmes. On y décrit des mesures précises qui peuvent être prises pour prévenir les violences contre les femmes – à savoir notamment qualifier de prestataires de services essentiels les refuges pour les personnes qui ont subi des violences domestiques, rendre les services d'assistance disponibles en ligne, investir davantage dans les organisations qui sont en première ligne et mener de vastes campagnes de prévention et de sensibilisation. Sur le plan économique, les plans de relance devraient cibler les femmes pour accroître les liquidités dont elles disposent, pour accorder des allègements fiscaux aux entreprises dirigées par des femmes et pour développer les dispositifs de protection sociale liés à la santé, à l'éducation et à la prestation de soins. À plus long terme, il importe de reconstruire les économies en les rendant inclusives, égalitaires et résilientes. Dans cette perspective, les soins et les tâches non rémunérés doivent être valorisés et reconnus dans l'économie formelle. Au niveau des pays, les entités des Nations Unies apportent un appui aux [entreprises dirigées par des femmes](#),

en se concentrant sur les secteurs économiques touchés par la COVID-19 qui emploient des femmes, notamment le tourisme et l'hôtellerie, le secteur agricole et les activités rurales, et en offrant des cours en ligne grâce à des classes virtuelles.

Impact sur les enfants

À terme, les enfants risquent de figurer parmi les principales victimes de la crise, puisque leur éducation, leur nutrition, leur sécurité et leur santé pâtiront considérablement de l'impact socioéconomique et des effets secondaires de la riposte à la pandémie. De plus, les retombées néfastes ne seront pas réparties également : les plus touchés seront les enfants des pays les plus pauvres et des quartiers les plus défavorisés, ainsi que ceux qui se trouvent déjà dans des situations défavorisées ou précaires, à savoir notamment les enfants qui sont exposés à des risques de maltraitance, qui vivent dans la pauvreté, qui sont pris dans un conflit ou qui ont été déplacés de leur foyer. Plus de 1,1 milliard d'enfants et de jeunes ne sont toujours pas scolarisés (après un pic de 1,6 milliard d'enfants). Près de 310 millions d'enfants qui dépendaient des repas scolaires doivent désormais se tourner vers d'autres sources pour s'alimenter quotidiennement (après un pic de 360 millions). [Parmi les 64 pays prioritaires, 45 \(soit 70 %\) ont reporté au moins l'une de leurs campagnes de vaccination régulières, d'où un très grand risque que certaines maladies graves y apparaissent ou y réapparaissent. La communauté mondiale doit agir](#)

collectivement de toute urgence pour prévenir une crise générale des droits de l'enfant. Cette année, la récession mondiale imminente risque de coûter la vie à plusieurs centaines de milliers d'enfants. Cela réduirait à néant les progrès accomplis pendant deux ou trois ans dans la réduction de la mortalité infantile. Les États doivent préserver les opportunités dont disposent les jeunes. Dans la [note de synthèse](#) sur la question, on propose des mesures pour réduire l'impact de la crise sur les enfants, à savoir notamment : rééquilibrer l'ensemble des mesures prises pour minimiser les répercussions des stratégies habituelles de distanciation physique et de confinement sur les enfants des pays et communautés à faible revenu et pour étendre les programmes de protection sociale afin de venir en aide aux enfants les plus vulnérables ; donner la priorité à la continuité des services centrés sur les enfants, en mettant l'accent sur l'équité d'accès – notamment en ce qui concerne la scolarisation, les programmes de nutrition, la vaccination et les autres soins maternels et néonataux, et les programmes communautaires de protection de l'enfance ; apporter un soutien pratique aux parents et aux personnes qui s'occupent des enfants, notamment en leur expliquant comment parler de la pandémie avec les enfants, comment gérer leur propre santé mentale et celle de leurs enfants, et en leur donnant des outils pour qu'ils puissent aider leurs enfants à poursuivre leur apprentissage. Les entités des Nations Unies assurent un soutien important au niveau des pays. L'UNICEF contribue par exemple à

favoriser l'accès des enfants à l'enseignement à distance et l'accès des familles à l'aide pécuniaire grâce aux transferts par téléphone mobile, ainsi qu'à des supports pédagogiques en ligne et hors ligne, y compris pour l'exercice physique, afin de contribuer à améliorer la force physique, la santé et le bien-être mental des enfants dont l'école est fermée.

Impact sur les personnes âgées

Outre qu'elles soient les plus exposées aux risques de santé, les personnes âgées doivent aussi faire face à l'isolement social, à la discrimination, à la difficulté d'accès aux services et à toute une série de retombées de la pandémie et des mesures prises pour y faire face. Elles sont particulièrement à risque dans les pays en développement et dans les situations précaires. Les personnes âgées ont les mêmes droits à la vie et à la santé que tout le monde. Le confinement et les restrictions risquent de les isoler et de leur causer de grandes souffrances. Nous ne devons pas traiter les personnes âgées comme des êtres invisibles ou impuissants. Beaucoup de personnes âgées vivent de leur salaire et participent pleinement au monde du travail, à la vie de famille, à l'enseignement et à l'apprentissage, et à la prise en charge d'autres personnes. Leurs voix comptent, et il importe qu'elles puissent jouer un rôle de premier plan. Les personnes âgées apportent une contribution inestimable à leur famille et à leur communauté en jouant différents

rôles et elles sacrifient souvent leur propre bien-être en dispensant des soins ou en aidant leurs enfants et petits-enfants. Cela est particulièrement vrai des femmes âgées. Dans la [note de synthèse sur la question](#), on préconise de réduire la menace qui pèse sur la vie et la santé des personnes âgées et d'éviter toute discrimination fondée sur l'âge ; de mieux les intégrer dans la société pour éviter que la distanciation physique ne soit une cause de solitude ; de tenir compte de leurs besoins et de leurs droits dans l'ensemble de la riposte socioéconomique et humanitaire ; de garantir leur participation aux décisions qui les affectent et, à cette fin, d'accorder une importance prioritaire aux données désagrégées et aux bonnes pratiques. Les politiques appliquées doivent tenir compte du fait que la majorité des personnes âgées sont des femmes, lesquelles sont plus susceptibles d'entamer cette période de leur vie dans la pauvreté et sans accès aux soins de santé.

Impact sur les personnes handicapées

La pandémie aggrave les inégalités dont pâtissent les personnes handicapées du monde entier, qui sont au nombre de 1 milliard. Ces personnes ont moins de chances d'accéder à l'éducation, aux soins de santé et aux sources de revenus ainsi que de participer à la vie de la communauté. Elles sont parmi les plus touchées par la crise sur le plan

de la mortalité. Nous devons garantir que les personnes handicapées jouissent des mêmes droits que le reste de la population pour accéder aux soins de santé et aux interventions essentielles à la survie pendant la pandémie. Les gouvernements doivent les consulter, dialoguer avec elles et les placer au centre des efforts de riposte et de relèvement. Dans la [note de synthèse sur la question](#), on examine les effets disproportionnés du virus sur les personnes handicapées du monde entier, tant sur le plan sanitaire que socioéconomique. On y définit quatre objectifs prioritaires, qu'il conviendrait d'utiliser pour orienter les programmes de riposte et de relèvement de façon à ne pas laisser ces personnes de côté : 1) dans l'ensemble de l'action menée, associer la prise en compte systématique du handicap à l'adoption de mesures ciblant spécialement le handicap ; 2) faire en sorte que les informations, les installations, les services et les programmes soient accessibles ; 3) garantir que les personnes handicapées et les organisations qui les représentent soient dûment consultées et participent activement à l'action menée ; 4) mettre en place des cadres de responsabilité et veiller à ce que les investissements favorisent des résultats tenant compte du handicap. L'inclusion des personnes handicapées dans les mesures de riposte et de relèvement sera bénéfique à tous. Elle est indispensable à la réalisation de la promesse qui est au cœur du Programme 2030 : ne laisser

personne de côté. En deux mots, l'action menée doit produire des résultats qui soient accessibles aux personnes handicapées et adaptés à leurs besoins.

Impact sur la santé mentale

La pandémie de COVID-19 est avant tout une crise de santé physique, mais elle porte également en elle les germes d'une crise de santé mentale. La détresse psychologique face à la pandémie est très répandue, certaines catégories de la population étant particulièrement touchées. Une bonne santé mentale est essentielle au bon fonctionnement de la société en tout temps. Les services de santé mentale doivent donc faire partie intégrante de l'action menée par tous les gouvernements face à la COVID-19. Il convient de les développer et de les financer entièrement. Il faut élaborer des politiques pour soutenir et prendre en charge les personnes qui ont des maladies mentales et protéger leurs droits humains et leur dignité. Ces personnes ne doivent pas subir de discrimination du fait du confinement et des quarantaines. La [note de synthèse](#) sur la question recommande les trois mesures suivantes : 1) inclure expressément cette question dans les plans de riposte selon une approche qui englobe toute la société ; 2) rendre largement accessibles les services de santé mentale et de soutien psychosocial d'urgence ; 3) bâtir des services de

santé mentale pour l'avenir, en mettant fin au sous-investissement chronique dans ce domaine. Dans le cadre du relèvement, nous devons donner plus de poids aux services de santé communautaires et inclure la santé mentale dans la couverture médicale universelle.

Autres communautés vulnérables

Les personnes lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes (LGBTI) sont victimes de discrimination et de violences dans de nombreux pays, y compris de la part de leur famille, et cela risque d'être aggravé encore par les restrictions de mouvement. La COVID-19 accentue les difficultés qu'elles rencontrent, notamment la discrimination et la stigmatisation. Il faut garantir aux

personnes LGBTI la pleine jouissance de leurs droits humains, notamment en matière d'accès aux soins de santé, et la protection contre la violence et la persécution. Il importe de veiller à la sécurité et la santé des minorités sexuelles et de genre. Les personnes touchées par le VIH doivent avoir accès en tout temps aux services de prévention dont elles ont besoin. Les personnes vivant avec le VIH, la tuberculose et d'autres maladies chroniques doivent recevoir une provision suffisante (au moins trois mois) des médicaments essentiels à leur survie. Il convient aussi de prêter une attention particulière aux problèmes spécifiques que rencontrent les peuples indigènes dans le contexte de la pandémie. Le Secrétaire général a par ailleurs [préconisé](#) des mesures pour remédier à la situation critique où se trouvaient des centaines de milliers de marins du monde entier qui étaient bloqués en mer.

IV. Reconstruire en mieux

La pandémie de la crise COVID-19 a fait ressortir les fragilités du monde dans lequel nous vivons, qui vont bien au-delà de la sphère de la santé mondiale. Ayant des retombées particulièrement graves sur les groupes de population et les pays qui sont déjà en situation de précarité, elle a mis en évidence les profondes inégalités qui existent dans les sociétés et les économies, ainsi que les lacunes correspondantes des systèmes de protection sociale. Dans de nombreux cas, ces inégalités et cette exclusion ont alimenté des tensions latentes et contribué à l'instabilité sociale. Le relèvement est l'occasion de s'attaquer aux inégalités, à l'exclusion, aux lacunes des systèmes de protection sociale, à la crise climatique et aux nombreuses autres injustices et fragilités qui ont été mises en lumière. Au lieu de revenir à des systèmes et des approches non durables, nous devons passer aux énergies renouvelables, à des systèmes alimentaires durables, à l'égalité des sexes, à des filets de sécurité sociale plus solides, à une couverture médicale universelle et à un système international qui puisse donner les résultats attendus. Pour sortir de cette crise, il faudra adopter une approche fondée sur la compassion et la solidarité qui fasse appel à la société tout entière, à l'ensemble des pouvoirs publics et à tous les pays du monde.

En faisant face à la pandémie, il faut éviter de consolider – voire d'aggraver – des inégalités déjà insoutenables et d'annuler les progrès accomplis de haute lutte en matière de développement et de réduction de la pauvreté. La communauté mondiale doit s'assurer de tirer les conclusions qui s'imposent de la crise actuelle, qui doit marquer un tournant sur le plan de la préparation aux urgences sanitaires et de l'investissement dans les services publics qui seront essentiels au XXI^e siècle. Nous devons nous attaquer avec détermination aux problèmes qui nous rendent tous inutilement vulnérables à cette crise et aux crises futures. Les fonds publics doivent être bien utilisés, de façon à empêcher la corruption, qui détourne les ressources et sape la confiance du public dans les institutions. Les mesures de relèvement doivent aussi tenir compte des droits des générations futures, en dynamisant l'action climatique pour parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050 et en protégeant la biodiversité. Les dépenses effectuées pour revitaliser l'économie devraient contribuer à accélérer sa décarbonisation et privilégier la création d'emplois verts. L'ONU exhorte les gouvernements à placer les femmes et les filles au centre de leurs efforts de relèvement. La pandémie risque d'anéantir le peu de progrès qui avaient été réalisés en

matière d'égalité des sexes et de droits des femmes.

Avec son réseau mondial de bureaux régionaux et nationaux, le système des Nations Unies aidera tous les États à faire en sorte que l'économie mondiale et les habitants du monde entier que nous servons soient plus forts à l'issue de la crise. En s'appuyant sur le Cadre des Nations Unies pour une riposte socioéconomique immédiate à la COVID-19, les équipes de pays des Nations Unies prennent des mesures immédiates pour répondre aux besoins socioéconomiques les plus pressants et atténuer les principales retombées socioéconomiques de la pandémie. Dans une perspective de moyen et de long termes, elles travaillent avec les États pour adopter des mesures qui lient leur action au Programme de développement pour 2030, ainsi qu'à des mesures politiques et institutionnelles qui aideraient les pays à faire évoluer leur société et leur économie pour pouvoir s'adapter au monde de demain, en saisissant les opportunités nouvelles et en gérant les risques émergents. Nous disposons d'un cadre d'action à cette fin : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Pour les gens et pour la planète, nous devons tenir les promesses que nous avons faites.

Les mesures de relèvement doivent aller de pair avec l'action climatique

Les mesures de relèvement [doivent aller de pair avec l'action climatique](#).

Nous ne pouvons pas remettre l'action climatique à demain, car les changements climatiques ne se sont pas arrêtés. L'année 2020 reste un moment crucial pour faire des progrès face à l'urgence climatique : nous devons décarboniser les secteurs des transports, du bâtiment et de l'énergie ; nous détourner des combustibles fossiles et purifier l'air que nous respirons en renonçant au charbon ; protéger les populations vulnérables contre les effets des phénomènes climatiques extrêmes ; créer les emplois nécessaires pour construire des infrastructures résistantes et durables. De plus, nous devons mettre un terme à la perte de biodiversité. Mieux nous gérons la santé de nos écosystèmes, mieux nous gérons la santé humaine et la propagation des zoonoses. L'érosion continue des espaces sauvages, des forêts primaires et des écosystèmes nous a trop rapprochés des espèces-réservoirs. Nous devons restaurer nos sols et nos forêts, mettre fin à la déforestation et réapprendre à gérer durablement nos terres, nos océans et nos zones protégées.

Les mesures de relèvement peuvent contribuer à réorienter le monde vers une voie plus sûre, plus saine, plus durable et plus inclusive. Pour ce faire, il faut investir dans la protection physique des personnes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques et utiliser les dépenses destinées à revitaliser l'économie de façon à accélérer la décarbonisation de tous les secteurs et à privilégier la création d'emplois verts. L'argent des contribuables ne doit pas servir à subventionner les combustibles fossiles ni à renflouer

des industries polluantes, à forte intensité de carbone. Il est temps de fixer le prix du carbone et de faire payer les pollueurs. Les administrateurs de fonds publics et privés devraient investir dans un avenir durable et non dans le monde d'hier. Les institutions financières et les investisseurs doivent pleinement tenir compte des risques climatiques. Il importe que tous les pays – en particulier les grands émetteurs – présentent des contributions déterminées au niveau national plus ambitieuses pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 45 % d'ici à 2030 et s'adapter à la hausse des températures, ainsi que des stratégies visant à ramener les émissions nettes à zéro et à renforcer la résilience des populations et de la planète d'ici à 2050.

Une architecture de coopération internationale conçue pour les problèmes et les enjeux du XXI^e siècle

La pandémie de COVID-19 a mis en péril non seulement notre santé et nos systèmes de santé, mais aussi l'économie mondiale, la protection

sociale, les droits de l'homme, la stabilité et les perspectives de développement durable de milliards de personnes. Elle nous fait comprendre à quel point nous sommes interdépendants et a fait ressortir les problèmes qui limitent notre capacité de fournir des biens publics mondiaux essentiels comme les services de santé publique, le développement durable, un environnement propre et une planète saine, une économie mondiale qui fonctionne et la paix pour tous. À la condition de faire montre de la volonté et de la clairvoyance nécessaires, nous sommes capables de nous rassembler pour former une communauté mondiale et mettre au point des solutions collectives à nos problèmes communs. Les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris ont traduit de façon très claire la volonté mondiale de bâtir un avenir meilleur, plus égalitaire, plus inclusif et plus durable. Mais pour construire le monde qui est envisagé dans ces textes, il faudra agir de concert, surtout au lendemain de la pandémie. Tout en traçant la voie à suivre pour sortir de la crise de la COVID-19 et pour façonner un avenir meilleur, il nous faut renforcer et renouveler les structures mondiales de coopération pour être mieux préparés à la prochaine crise.

V. Mobilisation de ressources

Les entités des Nations Unies recherchent des fonds spécialement destinés à la riposte, dans le cadre de trois grands instruments :

Plan stratégique de préparation et de riposte : pour répondre aux besoins immédiats en matière de santé

Ce [plan](#), élaboré par l'OMS et ses partenaires, définit les priorités de l'action sanitaire mondiale et décrit les mesures de santé publique que tous les pays doivent mettre en œuvre pour se préparer et réagir à la pandémie. Les crédits prévus couvrent les dépenses au titre de la riposte de l'OMS pour 2020, mais non les fonds nécessaires aux États pour exécuter leurs plans nationaux de lutte contre leur COVID-19 ni pour faire appliquer par leurs autorités nationales les plans multiinstitutions, que l'OMS recommande d'appuyer au moyen d'un financement bilatéral direct. Le plan stratégique s'appuiera sur plusieurs circuits de financement, principalement les budgets des États, le [Fonds central pour les interventions d'urgence](#) et le [Fonds de riposte à la COVID-19](#), auquel les entreprises et les

particuliers peuvent contribuer directement. Au 24 juin, un montant de 1 022 millions de dollars avait été recueilli (y compris les contributions annoncées).

Les objectifs prioritaires du plan sont les suivants :

1. Réduire la transmission interhumaine ;
2. Identifier, isoler et soigner les personnes infectées à un stade précoce de la maladie, en leur dispensant les meilleurs soins possibles ;
3. Identifier et réduire la transmission des animaux aux êtres humains ;
4. Gérer les grandes inconnues concernant l'évaluation de la gravité des cas, l'étendue de la transmission et de l'infection et les possibilités de traitement et accélérer la mise au point de tests diagnostiques, de traitements et de vaccins ;
5. Communiquer les informations essentielles sur les risques et l'évolution de la situation à tous les groupes de population et lutter contre la désinformation ;
6. Réduire au minimum l'impact social et économique de la pandémie grâce à des partenariats multisectoriels.

Ces objectifs sont poursuivis au moyen des mesures suivantes :

1. Établir rapidement une coordination internationale pour assurer un appui stratégique, technique et opérationnel au moyen des mécanismes et des partenariats existants ;
2. Renforcer l'action de préparation et de riposte des pays, à savoir notamment : améliorer la capacité d'identifier, de diagnostiquer et de traiter les cas rapidement ; assurer l'identification et le suivi des contacts lorsque cela est possible ; prévenir et limiter les infections dans les établissements de santé, mettre en œuvre des mesures de santé pour les voyageurs ; sensibiliser la population en lui communiquant des informations sur les risques et en la faisant participer à l'action menée ;
3. Accélérer les activités prioritaires de recherche et d'innovation dans le cadre d'un processus général transparent et bien défini visant à fixer des priorités pour accélérer et renforcer la recherche, le développement et la distribution équitable de traitements, de vaccins et de tests diagnostiques.

Plan de réponse humanitaire global COVID-19 : réduire l'impact de la pandémie sur les pays les plus vulnérables

Sous la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et des partenaires du Comité permanent interorganisations, ce plan

définit les priorités de la riposte à la COVID-19 dans les pays vulnérables et pauvres. Il s'agit du principal instrument servant à mobiliser des ressources pour répondre aux besoins sanitaires et multisectoriels immédiats liés à COVID-19 dans plus de 63 pays prioritaires. Le plan regroupe les appels et les demandes du PAM, de la FAO, de l'OMS, de l'OIM, du PNUD, du FNUAP, d'ONU-Habitat, du HCR et de l'UNICEF. Il prend en compte et vient compléter les appels du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des ONG. Dans le cadre de ce plan, le système des Nations Unies demande aux États de financer le soutien logistique mondial mis en place par le PAM pour répondre aux besoins de l'ensemble des acteurs humanitaires, permettant ainsi aux agents humanitaires et aux travailleurs de la santé de rester sur place et d'accomplir leur travail.

Les objectifs prioritaires du plan sont les suivants :

1. Contenir la propagation de la COVID-19 et réduire les taux de morbidité et de mortalité ;
2. Atténuer la détérioration des ressources et des droits humains, de la cohésion sociale et des moyens de subsistance ;
3. Protéger, aider et défendre les réfugiés, les personnes déplacées, les migrants et les communautés d'accueil particulièrement vulnérables face à la pandémie.

Le financement nécessaire a été évalué initialement à 2 milliards de dollars, dont 100 millions de dollars destinés à l'action des ONG dans les différents pays. Jusqu'à présent, les

donateurs ont annoncé une contribution généreuse de 1,44 milliard de dollars. Incluant neuf pays supplémentaires, la deuxième version du plan a été publiée le 7 mai, avec un financement nécessaire estimé à 7,32 milliards de dollars au 24 juin. On trouvera des détails sur le financement [ici](#).

Fonds pour la riposte à la COVID-19 et le relèvement

Le Secrétaire général a créé le Fonds pour la riposte à la COVID-19 et le relèvement pour favoriser le prompt rétablissement social et économique des pays à revenu faible ou intermédiaire. Le Fonds vient compléter l'action menée par le système des Nations Unies pour le développement pour réorienter une part considérable de l'enveloppe de 17,8 milliards de dollars de ses programmes de développement durable vers la riposte à la COVID-19, grâce à des investissements supplémentaires dans les mesures socioéconomiques. Il est conçu pour permettre une action rapide dans les cinq grands domaines d'action du Cadre des Nations Unies pour une riposte socioéconomique immédiate à la COVID-19 et pour faire naître des solutions pratiques qui pourront

contribuer à orienter des flux financiers plus importants provenant d'autres acteurs. Le [financement nécessaire](#) est estimé à 1 milliard de dollars pour les neuf premiers mois et sera réévalué par la suite.

Les grands domaines d'action visés sont les suivants :

1. Garantir que les services de santé essentiels restent disponibles et protéger les systèmes de santé ;
2. Aider les populations à faire face à l'adversité, grâce à la protection sociale et aux services de base ;
3. Protéger les emplois, aider les petites et moyennes entreprises et les travailleurs du secteur informel grâce à des programmes de relèvement économique ;
4. Orienter les mesures de relance budgétaire et financière de sorte que les politiques macroéconomiques profitent aux plus vulnérables et renforcer les réponses multilatérales et régionales ;
5. Promouvoir la cohésion sociale et investir dans des systèmes de résilience et de riposte dirigés par la population locale. Pour reconstruire en mieux, il faut réunir ces cinq grands domaines autour des impératifs transversaux de durabilité environnementale et d'égalité des sexes.